

RAPPORT ANNUEL

2013-2014



Crédits photographiques

© Héloïse Fernandez (sentier de la Statue, parc du Fjord-du-Saguenay)

Crédits iconographiques

www.flaticon.com sur www.freepick.com

Coordination, supervision et rédaction

Héloïse Fernandez

Révision, conception graphique et mise en page

Marie-Claude Chagnon

ISBN 978-2-89725-089-8 (version imprimée)

ISBN 978-2-89725-088-1 (version électronique)

ISSN 1911-8368 (version imprimée)

ISSN 1911-8376 (version électronique)

© Nature Québec, 2014

RAPPORT ANNUEL

2013-2014

TABLE DES MATIÈRES

- 2 Mot du président
- 3 Mot du directeur général
- 4 Membres du conseil d'administration
- 7 Personnel administratif, contractuels et principaux bénévoles
- 8 Organigramme

10 Rapport d'activités

- 9 Liste des projets actifs
- 10 Sommaire des productions et retombées médiatiques
- 11 Commission Agriculture
- 13 Commission Aires protégées
- 16 Commission Biodiversité
- 19 Commission Eau
- 20 Commission Énergie et changements climatiques
- 24 Commission Forêt
- 26 Communications, mobilisation et collectes de fonds

28 États financiers de l'exercice terminé le 31 août 2014

- 29 Rapport de l'auditeur indépendant
- 31 États financiers
- 34 Notes complémentaires
- 36 Renseignements complémentaires

38 Rapport d'activités (suite)

- 38 Présences publiques et partenariats
- 40 Partenaires financiers
- 40 Partenaires en biens et services
- 42 Organismes nationaux associés
- 42 Organismes affiliés
- 44 Membres et donateurs

Mot du président

© Carl M. Perreault



Michel Bélanger

Cette année Nature Québec a vécu aux antipodes des émotions. Nous sommes passés d'une profonde remise en question à l'euphorie d'une victoire sans précédent.

Dans un lac-à-l'épaule à Orford, auquel ont été conviés le personnel et les administrateurs, nous avons été à même de confirmer la force de Nature Québec, laquelle repose sur ses permanents; mais nous avons également constaté la fragilité de sa reconnaissance et de son miroitement, lesquels reposent sur le charisme de sa direction.

Parmi la multitude de dossiers traités au cours de la dernière année, celui de l'exploration pétrolière a bien entendu mobilisé l'attention des médias, alimenté notamment par les interventions de Nature Québec que ce soit à Anticosti, à Gaspé ou à Cacouna.

La victoire dans le cadre de l'injonction contre TransCanada, obtenue par le soussigné, a contribué à confirmer l'importance du mouvement environnemental auprès d'un public parfois désabusé.

L'ampleur du dossier énergétique, certes fondamental, ne doit pas nous faire oublier les autres initiatives menées par l'équipe de Nature Québec: ainsi en est-il par exemple de son implication dans la création de *Vision Biomasse Québec*, du lancement de la campagne **Nagoya+** (pour la conservation de notre biodiversité), du démarrage du projet d'éducation à l'agriculture urbaine **Graines de changement** et de la coordination du programme **Zones importantes pour la conservation des oiseaux**.

Les avancées réalisées dans ces dossiers demeurent des gains modestes qui n'ont fondamentalement rien réglé sur le fond des enjeux. Tout au plus avons-nous gagné du temps sur une échéance dont la manifestation se fait sentir implacablement. À preuve, alors que Nature Québec se bat depuis plus de trente ans afin de préserver les milieux sensibles et conserver la biodiversité, force est de constater qu'au cours des deux dernières années nous avons saisi les tribunaux pour sauver trois espèces menacées de disparition, le ginseng à cinq folioles, la rainette faux-grillon et le béluga. N'est-ce pas le triste constat d'un échec de toutes les mesures de prévention et de protection de l'environnement? D'autant plus déplorable que nos gouvernements n'en modifient pas pour autant leur programme strictement économique, sans aucune perspective à long terme et au mépris des impératifs climatiques.

Michel Bélanger
Président bénévole

Mot du directeur général

De la nécessité de Nature Québec!

On a eu droit cette année à l'expression de constats sévères venant de personnes très respectées incluant [David Suzuki](#) et [Harvey Mead](#), le fondateur de Nature Québec, sur l'échec du mouvement environnemental. Selon eux, les groupes auraient échoué à ébranler les piliers d'un temple économique qui s'érige à une hauteur folle à partir des ruines d'écosystèmes de plus en plus fragilisés et à bout de ressources.

Le discours des environnementalistes aurait été récupéré et recentré vers une illusion, l'économie verte, qui se développerait en marge de la vraie économie (brune?). Du coup, les actions de défense de l'environnement ou les solutions techniques proposées sont considérées comme pratiquement inutiles ou inaptes à faire prendre conscience de « l'urgence de changer de paradigme ». Soit!

Mais de là à conclure à la non-pertinence de l'action de Nature Québec, il y a un pas qu'il ne faut surtout pas franchir. Au contraire, l'action de Nature Québec apparaît comme plus importante que jamais, ne serait-ce que pour bloquer les pires sursauts durant l'agonie de l'économie du carbone. Il ne faut pas attendre qu'il n'y ait plus de pétrole pour agir ou que le système économique se soit effondré de lui-même par incapacité de répondre à la crise écologique. Comme le dit le géologue Marc Durand, « l'humanité n'a pas attendu qu'il n'y ait plus de pierre pour quitter l'âge de pierre ».

Au cours de la dernière année, Nature Québec a présenté un important [mémoire](#) à la commission Mousseau-Lanoue sur l'énergie, s'est associé à la sortie du film de Dominic Champagne *ANTICOSTI: La chasse au pétrole extrême*, a organisé un colloque sur Anticosti dans le cadre de son assemblée générale annuelle, et prépare une campagne sur cet enjeu majeur. L'année a été marquée par la révélation, ce printemps, que TransCanada réaliserait des travaux de forage en plein cœur de la pouponnière des bélugas du Saint-Laurent. Nature Québec a été au cœur de ce combat et a entrepris une bataille juridique menée de main de maître par Michel Bélanger (notre président) avec la contribution directe des principaux groupes environnementaux, soit le Centre québécois du droit de l'environnement (CQDE), la Société pour la nature et les parcs du Canada (SNAP Québec), la Fondation David Suzuki, Nature Québec, et ce avec l'appui de Greenpeace, de la Fondation Rivières et du Fonds mondial pour la nature (WWF-Canada). Et nous avons gagné une bataille magistrale en Cour supérieure, puisque cette dernière a suspendu les travaux de forage (qui n'ont toujours pas repris!). Empêcher TransCanada de construire un port à Cacouna et de réaliser un pipeline de 700 km à travers le Québec demeure cependant tout un défi!



Christian Simard

En protection des milieux naturels, Nature Québec a poursuivi son appui aux batailles et aux enjeux de protection de ces milieux dans le Nord (conservation, étude sur le carcajou, uranium), en Beauce (marais de la Cumberland), en Montérégie (forêt des hirondelles, rainette faux-grillon), à Québec (hirondelles de rivage, Port de Québec, Toile verte). Nature Québec a poursuivi contre vents et marées la coordination du programme ZICO et des actions de conservation dans ces zones importantes pour les oiseaux.

Mais Nature Québec c'est beaucoup la réalisation de projets concrets qui lui permettent d'asseoir ses demandes de politiques publiques sur une expertise réelle. À ceux qui disent que les « écolos sont contre toute », nous répondons qu'ils nous connaissent bien mal. Avec des partenaires majeurs, nous faisons la promotion d'un usage durable des résidus forestiers en remplacement du diesel dans la chauffe, et avons élaboré la *Vision Biomasse Québec*. Nous réalisons le projet [Faire flèche de tout bois](#) afin de mettre en place des solutions de remplacement à l'enfouissement de résidus de bois. Nous avons développé un projet éducatif [Graines de changement](#) afin de promouvoir l'agriculture urbaine par l'intermédiaire des écoles. Nous organisons les merveilleux [Ateliers sur la conservation des milieux naturels](#) avec le [Réseau de milieux naturels protégés](#) (RMN) et nos partenaires. Nous avons mis sur pied le [mouvement Toile verte](#) dans le Grand Québec-Lévis. Nous réalisons un projet *Ferme amie des abeilles* pour contrer l'usage des néonicotinoïdes qui s'attaquent directement aux pollinisateurs... et à la biodiversité. C'est cela, penser et agir localement et globalement.

Et c'est vachement nécessaire!

Christian Simard
Directeur général

Membres du conseil d'administration

MICHEL BÉLANGER

Représentant du Centre québécois du droit de l'environnement depuis 1990

Président de Nature Québec, associé de l'étude Lauzon Bélanger L'Espérance inc. spécialisée en recours collectif et en droit de l'environnement, Michel Bélanger possède une double formation d'avocat et de notaire. Il détient une maîtrise en droit public de l'Université de Montréal et un diplôme d'études supérieures avec spécialité en droit de l'environnement et de l'aménagement du territoire de l'Université Robert-Schuman (Strasbourg, France).

Michel Bélanger est cofondateur du Centre québécois du droit de l'environnement. Il a enseigné le droit de l'environnement à différentes universités. Il a été commissaire additionnel au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement de 1994 à 2007. Il y a siégé à l'audience générique sur les matières résiduelles (1996-1997). Il a aussi été principal associé de recherche à la Chaire en éthique et environnement Hydro-Québec/McGill (1993-1996).

Michel Bélanger a représenté des citoyens et groupes de citoyens dans divers litiges, dont la célèbre affaire Ciment Saint-Laurent en Cour suprême du Canada, le dossier du parc du Mont-Orford, la poursuite en libelle diffamatoire prise par Pétrolia contre Ugo Lapointe, porte-parole de la coalition Pour que le Québec ait meilleure mine! et, dernièrement, dans l'injonction contre TransCanada visant à suspendre les forages à Cacouna.

En 2012, il s'est vu décerner le prix Pro Bono-Rajpattie-Persaud de l'Association du barreau canadien.

FRANÇOIS CANTIN

Représentant des membres individuels depuis 2006

Analyste en informatique et spécialiste en bases de données, François Cantin s'intéresse à l'environnement depuis près de vingt-cinq ans. Il détient un diplôme d'études supérieures spécialisées en éducation relative à l'environnement de l'Université du Québec à Montréal, de même qu'un diplôme d'études supérieures en environnement et un baccalauréat en sciences informatiques de l'Université de Montréal.

François Cantin s'est intéressé à la caractérisation environnementale des sites contaminés. Il est coresponsable la commission Énergie et changements climatiques de Nature Québec.

FRANÇOIS DÉCARY

Représentant individuel depuis 2014

et représentant des Sentiers pédestres des 3 monts de 2011 à 2014

François Décary-Gilardeau est diplômé en science politique de l'Université de Montréal et détient une maîtrise en sciences de l'environnement. Son mémoire portait sur l'avenir de l'agriculture au Québec. Actuellement, à titre de directeur de l'Association coopérative d'économie familiale (ACEF) Appalaches-Beauce-Etchemins, il œuvre à l'avancement d'enjeux sociaux tels que la défense des droits des consommateurs, des locataires et des personnes assistées sociales. François Décary a été analyste pour Option consommateurs : il s'y est intéressé aux enjeux provinciaux et fédéraux relatifs à l'agriculture et l'alimentation. Il a également œuvré au sein de la Chaire de responsabilité sociale et de développement durable de l'Université du Québec à Montréal.

Depuis son retour en région, François Décary-Gilardeau s'implique activement au sein de plusieurs organisations qui assurent la promotion d'un développement régional durable, l'animation culturelle et artistique et la préservation du patrimoine bâti et écologique. Les actions qu'il a menées sont guidées par un souci de dynamisation des collectivités par des activités et par la création d'espaces de rencontre. Père de famille et grand amoureux des activités de plein air, François Décary accorde une très grande importance à la préservation de la nature dans toute sa beauté.

BERNARD DESCHAMPS

Représentant des membres individuels depuis 2006

Bernard Deschamps détient un baccalauréat en administration des affaires, option finances, de l'Université de Sherbrooke. Il est membre de la corporation des administrateurs agréés depuis 1989. En 1984, il s'est joint à la Caisse de dépôt et placement du Québec à titre de gestionnaire de portefeuille et s'est spécialisé dans le placement privé. Fort de son expérience, il a participé à la fondation de la Société d'investissement Tremplin 2000 et y a œuvré à titre de vice-président investissement. En 1991, il s'est joint à la société d'investissement Desjardins et a participé à la création du réseau québécois des sociétés régionales d'investissement. Depuis 1994, il œuvre au sein de Placements Ger-Ben inc./Capital Benoit inc. à la gestion des placements privés et publics. Il y a été nommé directeur général en avril 1999 et en assume la présidence depuis juin 2010.

Dans le cadre de ses activités professionnelles, Bernard Deschamps a siégé aux conseils d'administration de sociétés œuvrant dans différents secteurs de l'activité économique. Il est actuellement administrateur des sociétés R & D Capital inc. et Corporation financière Brome inc. Parallèlement à sa carrière professionnelle, il s'est impliqué auprès de plusieurs organismes à but non lucratif, notamment le réseau Capital de risque du Québec et le Centre d'entreprise jeunesse du YMCA.

CHARLES-ANTOINE DROLET

Représentant des membres individuels depuis 1998

Vice-président de Nature Québec et détenteur d'une maîtrise en biologie, Charles-Antoine Drolet a fait carrière dans la fonction publique fédérale à divers niveaux scientifiques et administratifs. Ses responsabilités l'ont amené à œuvrer principalement en milieu forestier et nordique, à superviser des équipes de recherche, à travailler étroitement avec les communautés autochtones à la mise en œuvre de la Convention de la Baie-James dans le domaine de la gestion de la faune et à participer aux comités internationaux de gestion intégrée des oiseaux migrateurs de la région de l'Atlantique.

Ses principales réalisations incluent la mise en chantier des travaux de recherche sur les oiseaux forestiers, dont est issu l'Atlas des oiseaux nicheurs du Québec méridional, le développement de stratégies de conservation d'espèces menacées au Nigéria, la réhabilitation de populations d'oiseaux marins dans certains refuges de la Basse-Côte-Nord et la réalisation de projets de gestion conjointe de la faune avec les autochtones du Nord-du-Québec. Il a récemment terminé un mandat comme membre du Conseil de gestion des ressources fauniques marines du Nunavik. Charles-Antoine Drolet agit actuellement à titre de personne ressource pour la commission Biodiversité.

MARIANNE KUGLER

Représentante des membres individuels de 2001 à 2004, et depuis 2006

Marianne Kugler a obtenu un doctorat en géomorphologie de l'Université d'Ottawa en 1974. Durant les premières années de sa carrière de professeure en géographie physique à l'Université d'Ottawa, elle a collaboré à la rédaction de scénarios de télévision en vulgarisation scientifique. En 1977, elle déménageait à Québec, et entrait au service des relations publiques de l'Université Laval pour y faire de la communication scientifique.

En 1994, Marianne Kugler renouait avec la carrière de professeure, mais cette fois en communication publique, au département d'information et de communication de l'Université Laval. Elle y a offert des cours en techniques de communication et de relations publiques et y a poursuivi des travaux de recherche sur les stratégies de communication institutionnelle et de communication scientifique. À la retraite depuis janvier 2011, elle consacre maintenant son temps personnel au bénévolat.

MAUDE LABERGE

Représentante des membres individuels depuis 2011

Maude Laberge est détentrice d'un baccalauréat en sociologie et d'une maîtrise en sciences de l'environnement de l'Université du Québec à Montréal. Pendant ses études, elle a été présidente du groupe de recherche d'intérêt public de cette université. Elle a ensuite travaillé pour Héritage Saint-Bernard, d'abord comme responsable du programme éducatif relatif à l'environnement, puis comme chargée de projet. Elle y a traité notamment le dossier de la ceinture verte Châteauguay-Léry, ainsi que celui de la conservation volontaire et des écosystèmes forestiers exceptionnels.

Depuis 2009, Maude Laberge est conseillère municipale de Sainte-Martine, élue avec une plateforme socio-environnementale. Dans ce contexte, elle participe à la mise en œuvre d'un quartier durable et à l'aménagement d'un parc orienté vers la préservation de la biodiversité. Parallèlement, elle a agi à titre de consultante en environnement, notamment pour la ville de Beauharnois (dossiers Elkem et restauration des berges du lac Saint-Louis). Le dossier de la catastrophe écologique de Ville Mercier, communément appelé « les lagunes de Mercier », l'anime depuis dix ans. Elle s'y est impliquée d'abord à titre de militante, ensuite comme étudiante et assistante de recherche, et désormais à titre de conseillère municipale.

RICHARD LAURENCE

Représentant des membres individuels depuis 2014

Richard Laurence est diplômé de l'École polytechnique de Montréal en génie physique. Il possède aussi une maîtrise en physique de l'Université de Toronto et une maîtrise en administration publique de l'École nationale d'administration publique (ÉNAP). Il a amorcé ses 35 années de carrière à Environnement Canada comme météorologiste opérationnel. La plus grande partie de sa carrière a toutefois été vouée à la gestion, pour le gouvernement fédéral, des réseaux d'observation météorologique, climatologique et hydrométrique au Québec et sur la Terre de Baffin, en collaboration avec de multiples partenaires. Il a été un des principaux instigateurs du Réseau météorologique coopératif du Québec.

Richard Laurence a été très impliqué dans le projet de modélisation intégré du fleuve Saint-Laurent, dans le cadre du Plan d'action Saint-Laurent et des études de la Commission mixte internationale. À ses tous débuts, il a contribué au consortium Ouranos sur la climatologie régionale et l'adaptation aux changements climatiques. Finalement, il a été membre du comité interministériel fédéral du groupe canadien sur l'observation de la Terre. Depuis sa retraite, en 2007, il s'est particulièrement intéressé à l'histoire du petit hameau de Port Lewis, près de Saint-Anicet en Montérégie, et à la gestion d'un syndicat de copropriétaires. Depuis octobre 2014, il assume la présidence de l'Association pour la sauvegarde du lac Saint-François, en Montérégie.

ISABELLE MÉNARD

Représentante des membres individuels depuis 2009

Détentrice d'un baccalauréat en sciences biologiques de l'Université du Québec à Montréal et d'une maîtrise en sciences de l'Université de Montréal, Isabelle Ménard s'est particulièrement intéressée à l'écologie aquatique. Elle a d'ailleurs effectué un stage à l'Institut de limnologie du lac Léman, à Thonon-les-Bains en France. Par la suite, elle a travaillé à divers programmes de mise en valeur de la faune et de la flore, ainsi qu'à des études d'impact et d'évaluation des risques écotoxicologiques. Elle a ainsi été amenée à approfondir ses connaissances dans ce domaine et a obtenu un diplôme de l'Université Concordia en écotoxicologie.

De 1997 à 2003, Isabelle Ménard a été directrice des opérations de l'écocentre Petite-Patrie de la ville de Montréal. Par la suite, elle a occupé les fonctions de responsable de l'environnement pour une papetière et procédé à la caractérisation de sols contaminés. Depuis 2006, elle s'est jointe à l'équipe santé, sécurité et environnement de la Confédération des syndicats nationaux. Elle y œuvre au développement d'outils pour les travailleurs, afin d'intégrer la problématique environnementale au sein de leur travail. Elle s'intéresse particulièrement à la gestion des matières résiduelles, de l'eau, de l'énergie, aux contaminations diverses et à leurs effets sur la santé des travailleurs, aux changements climatiques, aux richesses naturelles et aux mines.

ALAIN SALADZIUS

Représentant de la Fondation Rivières depuis 2012

Cofondateur et président de la Fondation Rivières, Alain Saladzius est diplômé de l'École polytechnique de Montréal en génie civil, orientation protection de l'environnement. Depuis 1985, il travaille pour le gouvernement du Québec à titre d'ingénieur spécialiste en gestion et traitement de l'eau. Jusqu'en 1994, il a été chargé de projets pour le ministère de l'Environnement et de la Faune. Il y assurait le contrôle de la qualité et la gestion de projets d'assainissement des eaux usées. De 1995 à 2006, il a travaillé à titre d'ingénieur coordonnateur pour le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire. Il a notamment été responsable de comités relatifs à la Politique nationale de l'eau et aux pratiques ou normes de saine gestion. Depuis 2006, il est chef d'équipe des programmes d'infrastructures du bureau de Montréal de ce ministère dans le domaine du traitement des eaux et de la gestion.

À titre personnel, au début des années 1990, il a analysé les conséquences de l'attribution de contrats de production d'énergie par Hydro-Québec à des producteurs privés. Ses recherches et actions, en collaboration avec différents spécialistes et groupes, ont mené à la tenue d'une commission d'enquête publique sur cette industrie. En 2001 et 2002, il a coordonné l'opération Adoptez une rivière, laquelle s'est mérité le prix Phénix de l'environnement, catégorie Éducation et sensibilisation.

Il est aussi lauréat d'un prix canadien de l'environnement, catégorie Conservation, et est devenu premier « héros de l'année » de Sélection du Reader's Digest en 2003. En 2004, le Conseil canadien des ingénieurs, qui représente 160 000 ingénieurs canadiens, lui a décerné sa Distinction pour services méritoires, Service communautaire.

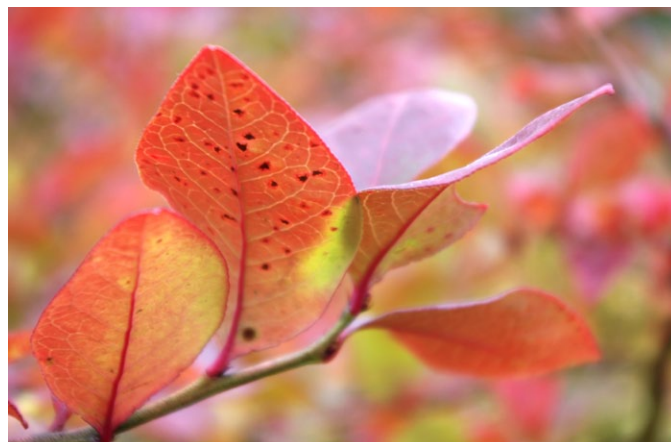
RAYMOND SARRAZIN

Représentant des membres individuels depuis 2011

Raymond Sarrazin est diplômé de l'École polytechnique de Montréal en génie industriel. Il possède également un MBA de l'Université de Sherbrooke. Au cours des vingt-cinq dernières années, avant sa retraite, il a occupé des postes de cadre supérieur chez des détaillants de renom, notamment chez Loblaw's. Il y était assigné au projet Chaîne d'approvisionnement 2010, au cours duquel la chaîne régionale a été transformée en une chaîne intégrée de classe mondiale. Ce projet de 1,3 G\$ sur 5 ans comprenait la refonte du réseau et des systèmes d'opération. Pour ce projet, il a été responsable de la solution « affaires », de la reconstruction du réseau et de la certification LEED. Il y a agi à titre d'officier de gestion du projet.

Auparavant, Raymond Sarrazin avait occupé les postes de vice-président principal Distribution pour le Québec et les provinces atlantiques, ainsi que de vice-président principal de chaîne d'approvisionnement pour Provigo. Il avait également assuré les débuts de la bannière Rona L'entrepôt et a été membre fondateur de Club Price Canada, où il a été responsable des opérations, puis vice-président Développement pour le Canada, l'Espagne et le Royaume-Uni. Raymond Sarrazin a siégé au comité logistique de CIES (regroupement de détaillants européens).

Dans le cadre de son travail, Raymond Sarrazin a toujours été préoccupé par les enjeux écologiques. Cette préoccupation s'est notamment traduite par l'implantation de vérifications environnementales dans les opérations, de systèmes de récupération-recyclage de classe mondiale, ainsi que par la réduction de l'empreinte carbone des opérations des flottes de transport des entreprises où il œuvrait.



© CCMD, Le Québec en images, Sophie Leclerc

Changer le monde

Personnel administratif, contractuels et principaux bénévoles

CHRISTIAN SIMARD

Directeur général

MYLÈNE BERGERON

Coordonnatrice aux communications
et aux sollicitations

HÉLOÏSE FERNANDEZ

Responsable des communications et de la collecte
de fonds

MARTIN PELLETIER

Contrôleur et responsable administratif

MARIE-CLAUDE CHAGNON

Adjointe administrative et adjointe de projets

CHRISTINE GINGRAS

Chargée de projets senior
Chargée de projet Agriculture

SOPHIE GALLAIS

Chargée de projet Aires protégées

MARILYN LABRECQUE

Chargée de projet Biodiversité

CYRIL FRAZAO

Chargé de projet Biodiversité

AMÉLIE ST-LAURENT SAMUEL

Chargée de projet Forêt/Biomasse

JÉRÔME LÉVESQUE

Agent de projet Biomasse

CAROLANE RIOPEL-LEDUC

Agente de projet Aires protégées/Forêt

CAMILLE B. LEFRANÇOIS

Agente de projet Biodiversité/Aires protégées

MELISSA PIMENTEL

Bénévole Biodiversité, dossier ZICO
Agente de projet Biodiversité, dossier ZICO

ÉMILIE ESCAFIT

Stagiaire professionnelle Aires protégées/Forêt

GWENAELLE MINOT-KOHL

Stagiaire professionnelle Biodiversité
Stagiaire Agriculture

JULIA CYR-GAGNON

Stagiaire Biodiversité (ZICO)

ALEX DUMONT

Stagiaire Biodiversité (ZICO)

MARIANGELES IBARRA

Stagiaire Biodiversité (dossier Toile verte)

KOFFI BEKOU

Stagiaire Biomasse

ARNAULD MUNAUT

Stagiaire Comptabilité et administration

GWENAËLLE JAUDET

Contractuelle, projet Ateliers

JOSIANE BILODEAU

Contractuelle, dossier Forêt

EVAN HOVINGTON

Contractuel, dossier Forêt

UGO LAPOINTE

Responsable coalition Québec meilleure mine!

RAYMOND SARRAZIN

Bénévole, conseiller en développement

MARIE-CLAUDE BOUCHARD

Bénévole étudiante, administration

RICHARD BÉDARD

Bénévole, soutien technique

DELPHINE TRUDEL

Bénévole, secrétariat

SAMUEL COMPTOIS

Bénévole, commission Agriculture

MÉLANIE DESROCHERS

Bénévole, commission Aires protégées

JEAN HUBERT

Bénévole, commission Aires protégées

MANON TURMEL

Bénévole, commission Aires protégées

MARIE-ÈVE DESHAIES

Bénévole, commission Aires protégées
(dossier aires protégées polyvalentes)

CHARLES-ANTOINE DROLET

Bénévole, commission Biodiversité
Bénévole, commission Énergie et changements
climatiques

LAURENCE BOULANGER

Bénévole, commission Biodiversité (ZICO)

JULIEN CLUZEL

Bénévole, commission Biodiversité (ZICO)

MARTIN ST-MICHEL

Bénévole, commission Biodiversité (ZICO)

MARIANNE ST-PIERRE

Bénévole, commission Biodiversité

EMMANUEL ROUSSEAU

Bénévole, commission Biodiversité (Ateliers sur la
conservation des milieux naturels)

MARC HUDON

Bénévole, commission Eau

FRANÇOIS CANTIN

Bénévole, commission Énergie

THOMAS WELT

Bénévole, commission Énergie

GABRIELLE HAWA-GAGNON

Bénévole, commission Énergie (dossier Mines)

LOUIS BÉLANGER

Bénévole, commission Forêt

LUC BOUTHILLIER

Bénévole, commission Forêt

PIERRE DUBOIS

Bénévole, commission Forêt

VINCENT GÉRARDIN

Bénévole, commission Forêt

PETER M. KILBURN

Bénévole, commission Forêt

MICHEL LECLERC

Bénévole, commission Forêt

GERY VAN DER KELEN

Bénévole, commission Forêt

Bénévoles membres du réseau de gardiens

des ZICO: Anthony Assels, Jean Bachand, Camille Bolduc, Louise Corriveau, Pascal Côté, Gaston Déry, Mario Fortin, Benoît Gendreau, Christian Gendreau, Philippe Grégoire, Sarah-Émilie Hébert-Marcoux, Jean-Étienne Joubert, Patrick Laniel, Marc Lapointe, Manon Ouellet, Réginald Ouellet, Sandrine Papageorges, Geneviève Pelletier, Aurore Pérot, Françoise Renaud, Amélie Rivard, Germain Savard, Jonathan St-Germain

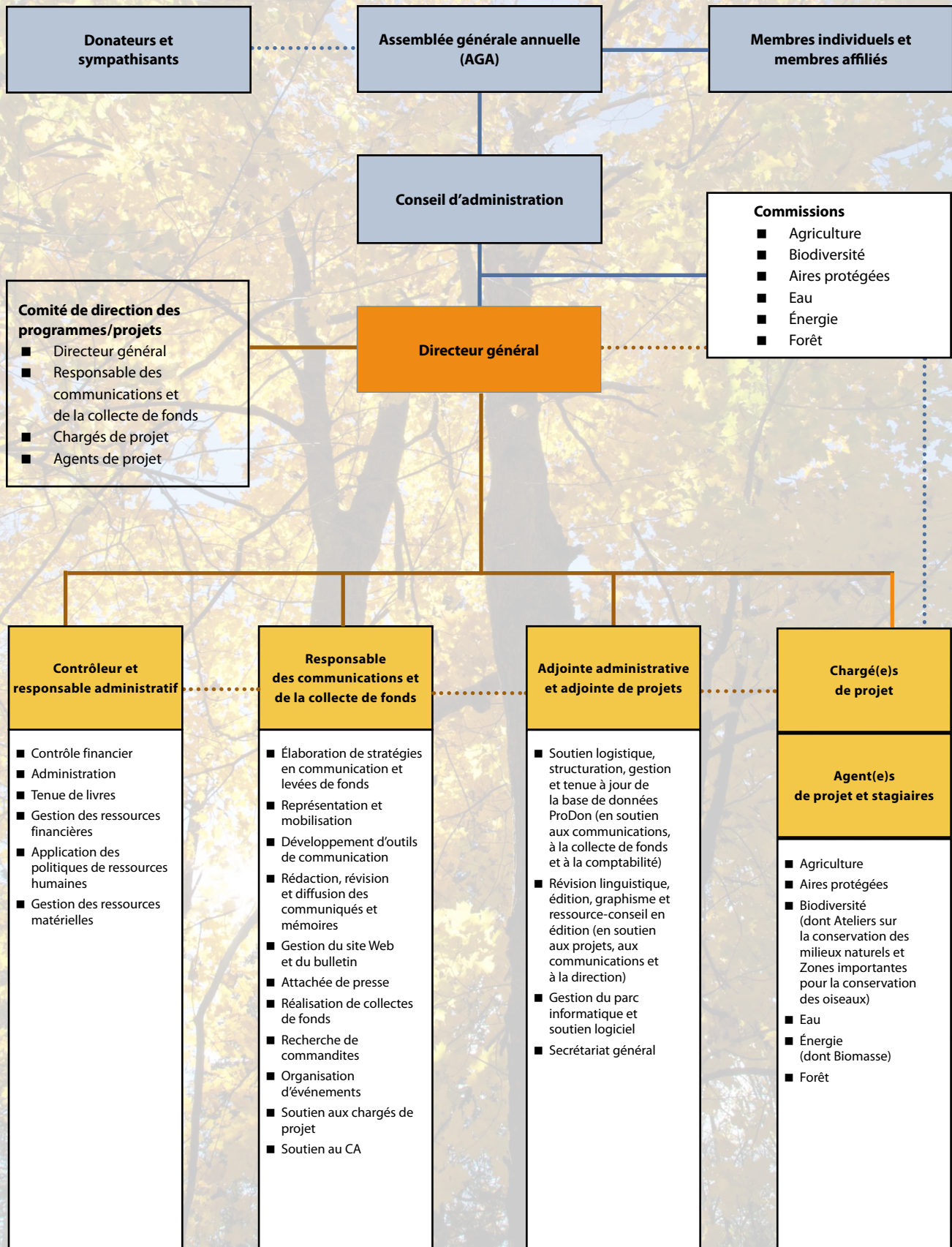
Bénévoles au cocktail-bénéfice et aux Ateliers:

Mathieu C. Bernard, Cillian Breathnach, Donald Deschênes, Duane Boisclair, Marie-Pier Dionne, Jean-Sébastien Gagnon, Philippe Gagnon, Marc Gourdeau, Philippe Grégoire, JF King, Gabrielle Laflamme, Michel Leclerc, Didacio Perdomo, Carl M. Perreault, Dominic Spence, Pierre Tremblay, Delphine Trudel

Organigramme

— liens d'autorité

..... liens de collégialité



Listes des projets actifs

Commission	Projet	Responsable
Agriculture	Ferme amie des abeilles	Amélie St-Laurent Samuel amelie.st-laurent-samuel@naturequebec.org
	Graines de changement	Cyril Frazao cyril.frazao@naturequebec.org
Aires protégées	Campagne Nagoya + : faire plus pour la conservation au Québec	Sophie Gallais sophie.gallais@naturequebec.org
	Carcaj'ou ? Des connaissances à partager	
	Du Nord pour tous au Plan Nord +	
	Exploration du potentiel d'aire protégée de catégorie IV, V et VI dans la région de Stoneham-et-Tewkesbury et de Saint-Gabriel-de-Valcartier (phase 2)	
Biodiversité	Ateliers sur la conservation des milieux naturels	Cyril Frazao cyril.frazao@naturequebec.org
	Mouvement Toile Verte	
	Conservation et mise en valeur de la ZICO de Sept-Îles	Marilyn Labrecque marilyn.labrecque@naturequebec.org
	Protection des sites de nidification de l'hirondelle de rivage dans les ZICO du Québec	
	Protection des oiseaux et de leurs habitats sur la côte de la baie James	
	Sensibilisation des acteurs locaux à la préservation des ZICO du Saint-Laurent fluvial	
	Stratégie d'acquisition et d'intendance des terres dans les ZICO du Saint-Laurent fluvial	
	Réseau de gardiens des ZICO	
	Zones importantes pour la conservation des oiseaux (ZICO)	
Énergie et changements climatiques	Biomasse forestière et climat : communautés en action	Amélie St-Laurent Samuel amelie.st-laurent-samuel@naturequebec.org
	Combustion verte et climat : l'agriculture en renfort	
	Vision Biomasse Québec	
	Symposium international sur l'uranium	Cyril Frazao uranium2015@naturequebec.org
Forêt	Faire flèche de tout bois	Amélie St-Laurent Samuel amelie.st-laurent-samuel@naturequebec.org
	Restauration écologique et économique de la forêt mélangée de Portneuf	Sophie Gallais sophie.gallais@naturequebec.org



Sommaire des productions et retombées médiatiques

Champignon (parc national de la Mauricie)

© CCDMD, Le Québec en images, Diane Courchesne



Champignon et lichens (Haute-Mauricie)

© CCDMD, Le Québec en images, Anthony Lajoie



Coprin micacés (Gaspésie)

© CCDMD, Le Québec en images, Jean-Guy Béliveau



Sommaire des imprimés

	Communiqués	Monographies*	Outils**
Agriculture	2	—	—
Aires protégées	—	1	—
Biodiversité	4	—	1
Eau	1	—	—
Énergie	28	3	10
Forêt	3	1	—
Politique	2	—	—
Autre	—	—	—
	40	5	11

* Mémoires, rapports, guides et plans de conservation

** Feuilles d'information et dépliants

Sommaire des retombées médiatiques, par commission

(non exhaustif)	Le Devoir	Le Soleil et La Presse	ICI Radio-Canada	Autres médias	Revue spécialisée
Agriculture	—	—	—	1	—
Aires protégées	—	1	—	1	1
Biodiversité	—	8	—	6	4
Eau	—	—	—	—	—
Énergie	5	24	9	34	—
Forêt	2	3	—	3	6
Hors commissions	—	1	1	5	—
	7	37	10	50	11

Sommaire des retombées médiatiques, par dossier

(non exhaustif)	Le Devoir	Le Soleil et La Presse	ICI Radio-Canada	Autres médias	Revue spécialisée
Biodiversité (grenouilles)	—	5	—	1	—
Biodiversité (oiseaux)	—	—	—	4	2
Biodiversité (autre)	—	3	—	1	2
Biomasse	1	3	1	2	1
Nucléaire (dont Gentilly-2)	—	—	—	3	—
Pétrole (bélugas, Cacouna)	1	11	2	9	—
Pétrole (golfe, Anticosti)	3	6	6	20	—
Énergie (autre)	—	4	—	—	—
Forêt (industrie privée)	2	2	—	2	3
Forêt (nord québécois)	—	1	—	1	3
Autres dossiers	—	2	1	6	1
	7	37	10	50	11

Tous les détails de ces activités dans le cahier *Productions et revue de presse 2013-2014* ou en ligne www.naturequebec.org/publications.

Commission Agriculture

L'agriculture est au cœur de nos vies. En plus de remplir une fonction nourricière, elle contribue aux autres secteurs de l'activité socio-économique en marchandises, en services et en main-d'œuvre. L'agriculture façonne le paysage et peut assurer la conservation et la régénération des ressources naturelles et du patrimoine culturel de la société.

La commission Agriculture intervient afin de rendre la pratique de l'agriculture compatible avec le maintien des écosystèmes des régions agricoles et avec celui des communautés qui en dépendent. La Commission propose des solutions afin de minimiser l'impact de l'agriculture sur les sols, les cours d'eau, les eaux souterraines, les milieux humides et les changements climatiques.

*Chargé(e)s de projet : Amélie St-Laurent Samuel,
Christine Gingras et Cyril Frazao*

Agent de projet : Jérôme Lévesque

Stagiaire : Gwenaëlle Minot-Kohl

Bénévole : Samuel Comptois

Avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire

La commission Agriculture se préoccupe des suites qu'entend donner le gouvernement québécois au rapport de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois (CAAAQ), ou commission Pronovost. En ce sens, dès 2013, Nature Québec s'est dit déçu du contenu de la Politique de souveraineté et de sécurité alimentaire du gouvernement du Québec. Pour l'organisme, cette Politique favorisera l'émergence d'une agriculture à deux vitesses – où se perpétueront des pratiques dommageables pour l'environnement naturel – tout en tentant d'implanter, à la marge, un axe de développement durable pour définir l'agriculture de demain. Pour Nature Québec, il aurait fallu placer l'écoconditionnalité au cœur de la nouvelle Politique, et non en périphérie. Rappelons que l'écoconditionnalité lie le soutien économique de l'État à l'adoption de bonnes pratiques agroenvironnementales dans les fermes.

Drainage de terres (ruisseau du Point du Jour, L'Assomption)



© CCDMD, Le Québec en images, Michel Neveu

Vue aérienne des terres agricoles (région d'Auteuil, Laval)

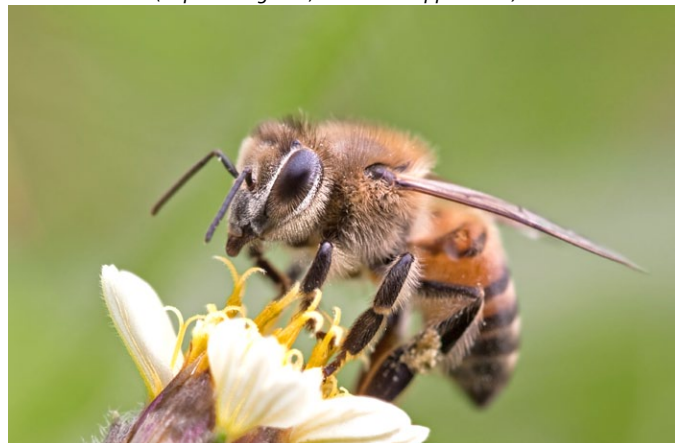


© CCDMD, Le Québec en images, Ville de Laval

Ferme amie des abeilles

Le projet *Ferme amie des abeilles* est financé par le volet 4, Appui au développement et au transfert de connaissances en agroenvironnement, du programme Prime-Vert du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ). Il vise à épauler le milieu agricole afin de favoriser l'adoption de pratiques bénéfiques de conservation des habitats et la mise en place d'aménagements favorables aux pollinisateurs indigènes et domestiques. Un outil d'aide à la décision destiné aux producteurs agricoles et aux clubs-conseils est présentement en développement, avec l'aide des membres du comité consultatif du projet. Dans un premier temps, cet outil permettra de poser un diagnostic de la ferme par rapport aux besoins des pollinisateurs et, dans un second temps, d'identifier les interventions qui devraient être mises en œuvre afin de répondre aux lacunes identifiées. Il offrira des solutions adaptées à divers types d'exploitations agricoles (cannebergères, bleuetières, vergers, grandes cultures, productions maraîchères et laitières). L'outil sera testé sur le terrain par les producteurs agricoles, en collaboration avec les clubs-conseils partenaires, et bonifié en fonction de leurs commentaires avant d'être diffusé plus largement.

Abeille en récolte (Cap-Saint-Ignace, Chaudière-Appalaches)



© CCDMD, Le Québec en images, Nadia Dubé

Pesticides

L'abeille est le plus important des insectes pollinisateurs et rend de multiples services écologiques. Or, depuis quelques années, nous assistons à un déclin fulgurant des pollinisateurs. Certains coupables ont déjà été identifiés, notamment une famille d'insecticides appelée néonicotinoïde. Dans l'esprit de la Politique de souveraineté et de sécurité alimentaire, il est nécessaire que le Québec bannisse ces pesticides et se dote d'un plan d'action afin d'assurer la survie des colonies d'abeilles présentes sur son territoire.

Graines de changement

Le projet d'agriculture urbaine **Graines de changement**, en cours à l'école entrepreneuriale Cœur-Vaillant-Campanile, vise à sensibiliser et à éduquer les jeunes de 7 à 12 ans au développement durable par l'agriculture urbaine. À travers la réalisation d'une application pour tablette électronique contenant une trousse pédagogique, le projet vise trois objectifs : faire connaître l'agriculture urbaine et ses bénéfices, favoriser des changements de comportements durables dans la vie de ces futurs adultes et faire des jeunes un public-relais pour la sensibilisation de leurs parents aux bienfaits de l'agriculture urbaine. Il s'agit aussi d'encourager ces derniers à réaliser, à la maison et dans leur quartier, des projets d'agriculture urbaine afin de consommer leurs propres légumes. Le projet permet d'aborder de nombreux thèmes reliés à l'agriculture urbaine. En plus des principes de base, allant du semis à la récolte, les notions de gaspillage alimentaire, de recyclage et de valorisation des produits agricoles locaux seront au programme. Concrètement, par la fabrication de jardins verticaux ou jardins de fenêtres, et de potagers extérieurs, en bacs ou en pots, le projet *Graines de changement* favorisera le réemploi de contenants de plastiques, la récupération des eaux de pluie, le lombricompostage, ainsi que la créativité et la débrouillardise des jeunes qui y seront impliqués.

Vigilance OGM

Nature Québec est l'un des membres de **Vigilance OGM**, un organisme à but non lucratif formé de groupes et d'individus préoccupés par les organismes génétiquement modifiés (OGM) mis quotidiennement dans notre assiette et par l'impact des modes de production de ces organismes sur la santé humaine et environnementale. Vigilance OGM a pour but de créer un réseau solide et de travailler de concert à certaines campagnes de sensibilisation sur les OGM.

Réseau d'agriculture urbaine de Québec (RAUQ)

Nature Québec est membre fondateur du **Réseau d'agriculture urbaine de Québec** (RAUQ), un regroupement de personnes et d'organismes intéressés par l'agriculture urbaine et son développement à Québec. Concept en émergence dans plusieurs grandes villes du monde, l'agriculture urbaine procure de nombreux bienfaits qui touchent à la fois l'écologie, l'économie, la santé et la société. À elle seule, elle représente une autre vision de la consommation et la possibilité pour les citoyens d'atteindre une certaine autosuffisance alimentaire.

Le RAUQ organise la *Fête des semences et de l'agriculture urbaine de Québec*. Cette année encore, environ 3000 personnes se sont déplacées à l'Université Laval ce premier dimanche de mars pour participer à l'événement. Cette année, le RAUQ fêtait sa cinquième édition et avait décidé d'offrir encore plus de ressources aux visiteurs. En plus de 15 conférences offertes dans trois salles différentes, 23 organisations impliquées en agriculture urbaine tenaient un kiosque, en plus des 12 semenciers venus de partout au Québec.

Enfant à l'œuvre dans leur classe, projet Graines de Changement



Commission Aires protégées

L'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) définit une aire protégée comme « *un espace géographique clairement défini, reconnu, consacré et géré, par tout moyen efficace, juridique ou autre, afin d'assurer à long terme la conservation de la nature, ainsi que les services écosystémiques et les valeurs culturelles qui lui sont associés* ». Concrètement, les aires protégées constituent l'un des principaux moyens permettant de maintenir la diversité des espèces, des écosystèmes et du bagage génétique naturel d'un territoire. En plus d'assurer des services sur les plans environnemental et écologique, les aires protégées offrent aussi des bénéfices du point de vue scientifique, éducatif, social, culturel, spirituel et économique.

La commission Aires protégées travaille à la mise en place d'un véritable réseau d'aires protégées permanentes et représentatives de la biodiversité québécoise, et à la saine gestion de ce réseau. De plus, elle est impliquée dans plusieurs initiatives, coalitions et groupes de travail qui visent à accélérer la mise en place du réseau, tout en proposant des solutions pour réaliser cet objectif.

Responsables : Mélanie Desrochers et Jean Hubert

Chargée de projet : Sophie Gallais

Agent(s) de projet : Camille B. Lefrançois, Carolane Riopel-Leduc

Stagiaire professionnelle : Émilie Escafit

Bénévoles : Manon Turmel et Marie-Ève Deshaies

Réseau d'aires protégées au Québec

Nature Québec suit de près l'évolution du réseau d'aires protégées au Québec. Rappelons qu'en mai 2011, le gouvernement dévoilait les nouvelles orientations stratégiques du Québec en matière d'aires protégées. Il s'engageait ainsi à atteindre 12 % d'aires protégées sur l'ensemble du territoire québécois d'ici 2015, alors qu'actuellement ce réseau représente 9,1 % du territoire québécois. Nature Québec considère que ces orientations sont un premier pas vers l'atteinte de la cible internationale de Nagoya, visant la protection de 17 % de la superficie terrestre d'ici 2020 et 10 % du milieu marin.

Aires protégées de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean

La Conférence régionale des élus de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean a lancé une consultation publique à l'automne 2013 et à l'hiver 2014 sur des propositions de territoires d'intérêt pour la création d'aires protégées dans la région. Lors de cette consultation publique, Nature Québec est intervenu afin de bonifier les propositions, notamment en ce qui concerne la protection du caribou forestier. Le secteur du lac Manouane et des Montagnes Blanches constitue en effet un territoire prioritaire pour la création d'une grande aire protégée pour cette espèce emblématique de la forêt boréale. Nature Québec a également rappelé l'importance de créer des aires protégées plus au sud, afin de favoriser la mise en valeur et l'accessibilité de ces sites à la population. Il est important de rappeler que la région n'a pas transmis le résultat de cette consultation. Nature Québec déplore cette situation alors que la région ne compte actuellement que 6,1 % d'aires protégées.

Matin d'hiver (monts Chic-Chocs, Bas-Saint-Laurent)



© CCDMD, Le Québec en images, Catherine Bruneau

Aires protégées de la région de la Capitale-Nationale

Nature Québec fait partie du comité régional sur les aires protégées en forêt publique. Le réseau d'aires protégées de la région de la Capitale-Nationale représente 11,8 % de la superficie du territoire, lui permettant ainsi une bonne représentativité. Toutefois, certaines carences demeurent et le comité étudie les différentes options pour les combler.

Campagne Nagoya +

À l'été 2014, Nature Québec et la SNAP Québec ont lancé la **campagne Nagoya +**. Cette campagne vise à sensibiliser les Québécois à l'importance de protéger notre patrimoine naturel et inviter le gouvernement à faire plus pour la conservation de notre biodiversité. Dans ce cadre, un jeu questionnaire a été développé afin que chacun découvre « sa vraie nature québécoise ». Les participants au jeu sont aussi invités à signer une pétition visant un engagement du gouvernement envers trois points précis : atteindre les objectifs de Nagoya d'ici 2020 (17 % d'aires protégées en milieu terrestre et 10 % en milieu marin), dépasser ces objectifs (en visant la protection de 25 % du territoire terrestre d'ici 2025 et de 20 % du milieu marin), respecter la volonté gouvernementale de protéger 50 % du territoire au nord du 49^e parallèle d'ici 2035. Dès le début de cette campagne, plus de 2 700 personnes avaient déjà signé la pétition.

Parcs québécois

Parc national de Saint-Bruno-de-Montarville, forêt des Hirondelles

Le Regroupement pour la sauvegarde de la forêt des Hirondelles et Nature Québec ont uni leurs efforts afin de demander la protection de la forêt des Hirondelles. Cette forêt de six hectares, située à Saint-Bruno-de-Montarville et adossée au parc national du Mont-Saint-Bruno, contient plusieurs espèces désignées vulnérables, dont une en particulier désignée menacée au Québec et en voie de disparition au Canada. Or, un projet de développement immobilier, le projet de la Futaie, du promoteur Propriétés Sommet Prestige inc., détruira l'habitat d'espèces floristiques qui devraient pourtant être protégées par la *Loi sur les espèces menacées et vulnérables*. En août 2012, les deux organismes ont déposé une injonction afin de faire cesser les travaux préparatoires au projet et empêcher toute nouvelle intervention qui aurait pour effet de détruire des plants d'une espèce rare qui bénéficie d'une protection légale absolue. Malgré le fait que l'injonction ait été rejetée, les organismes se réjouissaient du fait que le jugement confirme la présence sur le site d'espèces floristiques vulnérables et d'une espèce menacée.

En septembre 2014, le ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) a signifié au promoteur du projet de développement d'un ensemble résidentiel un avis d'assujettir ce projet à son autorisation, ce en vertu de l'article 19 de la *Loi sur la conservation du patrimoine naturel*. Cet avis pose des conditions sévères au promoteur pour la réalisation de son projet. Malgré le fait que le ministre élève la barre, Nature Québec considère que la porte n'est pas fermée à une autorisation de sa part, qu'il faut donc continuer à réclamer l'application stricte de la *Loi sur les espèces menacées et vulnérables* et aussi continuer à appuyer les citoyens de Saint-Bruno-de-Montarville qui l'exigent.

Parcs nationaux et zones périphériques

Nature Québec a réalisé une revue de littérature sur les initiatives internationales de gestion des zones périphériques aux parcs. Les parcs subissent plusieurs stress en raison des activités qui se déroulent en périphérie. Ces stress peuvent nuire au maintien de l'intégrité écologique de ces aires protégées. Ainsi, Nature Québec a produit pour le compte de la SÉPAQ un rapport qui présente plusieurs initiatives variées de gestion à l'extérieur des parcs, allant de la collaboration et de la concertation à la mise en œuvre d'un cadre réglementaire. Ces exemples peuvent inspirer le Québec dans sa réflexion à ce sujet.

Exploration du potentiel d'aire protégée de catégorie IV, V ou VI dans la région de Stoneham-et-Tewkesbury et de Saint-Gabriel-de-Valcartier (phase 2)

Nature Québec, le Centre d'enseignement et de recherche en foresterie de Sainte-Foy (CERFO), et la Société d'histoire forestière de Québec (SHFQ) ont réalisé la deuxième phase d'un projet d'exploration du potentiel d'une aire protégée de catégorie moins contraignante (catégorie IV, V ou VI) sur le territoire de deux municipalités, les Cantons unis de Stoneham-et-Tewkesbury et Saint-Gabriel-de-Valcartier. La première phase avait permis de mettre en évidence l'existence d'éléments naturels d'intérêt pour la conservation (rivière à saumon, etc.), ainsi que d'éléments d'origine culturelle et anthropique (patrimoine bâti, paysage rural, etc.). Le projet s'est poursuivi par un travail plus étroit avec les intervenants du territoire concerné afin d'évaluer leur intérêt envers la mise en place de mesures de protection supplémentaires sur le territoire, plus précisément des aires protégées moins contraignantes.

Jouons Franc Nord!

Aux élections de 2008, le gouvernement Charest annonçait son désir d'ouvrir le nord du Québec à l'exploitation des ressources naturelles. À la suite de la mobilisation de plusieurs groupes environnementaux, dont Nature Québec, le gouvernement a pris certains engagements, notamment ceux d'atteindre au moins 20 % d'aires protégées d'ici 2020 sur le territoire du Plan Nord, de mettre au moins 50 % de ce territoire à l'abri des activités industrielles d'ici 2035, de créer de nouveaux logements pour les communautés inuits et de maintenir l'entente sur la gouvernance du territoire cri.

À la suite du changement de gouvernement, à l'automne 2012, le gouvernement du Québec reculait en limitant à 12 % la création d'aires protégées d'ici 2020. Quant à la volonté de protéger à terme (ce terme étant non défini) la moitié du territoire, l'engagement était maintenu du bout des lèvres. Nature Québec a alors décrié ce recul important pour la conservation au Québec. Aussi, à l'automne 2013, Nature Québec a siégé à la table des partenaires du développement nordique pour faire valoir l'importance de protéger ce territoire.

Lors des élections provinciales au printemps 2014, Nature Québec et plusieurs groupes environnementaux ont interpellé les différents partis politiques sur les enjeux de conservation. Depuis la mise en place du gouvernement Couillard, Nature Québec est attentif aux déclarations concernant la relance du Plan Nord et suivra de près l'évolution de ce dossier.

Rappelons que le Nord-du-Québec possède une biodiversité unique, des réserves d'eau douce d'importance mondiale, un cinquième de la forêt boréale du Canada, et une grande partie des écosystèmes encore intacts de la planète. Cette richesse inestimable vient avec une responsabilité énorme : celle de préserver ce patrimoine naturel pour les générations actuelles et futures.

Limite nordique : une limite à ne pas franchir!

Une étude réalisée par ÉcoRessources inc. pour le compte de Nature Québec ([Les coûts et les bénéfices de l'exploitation forestière au nord du 51^e parallèle](#)) a révélé que les coûts reliés à l'éventuelle exploitation de la forêt boréale au-delà de la limite nordique seraient prohibitifs. Les estimations des principaux coûts et bénéfices de cette exploitation forestière indiquent la non-rentabilité de l'éventuelle exploitation de cette forêt nordique. Nature Québec souhaite maintenant que le gouvernement agisse en maintenant la limite nordique et en enterrant ce projet d'ouverture de la forêt boréale nordique.

Lac 3 (parc national de la Mauricie)



© CCDMD, Le Québec en images, Sylvie Aubé

Empreintes de caribou au sommet du mont Jacques-Cartier (Gaspésie)



© CCMD, Le Québec en images, Richard Morisset

Caribou forestier

Le caribou forestier (*Rangifer tarandus caribou*) est une espèce parapluie de la forêt boréale canadienne. Le rétablissement de cette espèce emblématique constitue donc un enjeu important dans un contexte de crise de la biodiversité. Le caribou forestier est d'ailleurs aussi une espèce à statut vulnérable. Or, malgré le désir du gouvernement d'en assurer la survie, peu de mesures de conservation ont été mises en place. Membre de l'équipe de rétablissement du caribou forestier, Nature Québec s'est investi dans l'élaboration du plan de rétablissement intégrant les nouvelles connaissances scientifiques sur le caribou forestier. Le plan de rétablissement 2013-2023 ainsi que les nouvelles lignes directrices pour l'aménagement de l'habitat du caribou forestier ont finalement été rendus publics en juillet 2013. Depuis, Nature Québec a poursuivi son travail au sein de l'équipe de rétablissement et de ses groupes de mise en œuvre aires protégées, communications, etc. Toutefois, nous attendons toujours que le gouvernement se prononce quant aux mesures qu'il prendra pour protéger l'espèce, un enjeu d'importance au cours de la prochaine année.

Des efforts devront être menés pour éviter la polarisation entre la protection du caribou forestier et le maintien de l'industrie forestière. Au cours de la dernière année, cette polarisation s'est accentuée sur la scène médiatique et politique. Nature Québec va donc intervenir pour rappeler les avantages de la certification forestière. En effet, la certification forestière Forest Stewardship Council (FSC) est un standard international reconnu en matière de gestion durable des forêts. Les produits issus des forêts certifiées sont de plus en plus exigés par les marchés internationaux. Or, pour obtenir cette certification, plusieurs principes doivent être pris en compte, dont celui du respect de l'environnement, dans le cadre duquel la protection des espèces en péril et la contribution à la création d'aires protégées paraissent incontournables. Pour assurer sa place sur la scène internationale, l'industrie forestière devra contribuer au rétablissement du caribou forestier.

Carcajou

Le carcajou (*Gulo gulo*), habitant la forêt boréale et la toundra, est désigné menacé, selon la *Loi sur les espèces menacées ou vulnérables* du gouvernement du Québec, et en voie de disparition, selon la *Loi sur les espèces en péril* du gouvernement du Canada. Compte tenu de sa précarité, un plan national de rétablissement a été rédigé en 2005, avec pour objectif le rétablissement d'une population viable de carcajous au Québec et au Labrador.

Nature Québec réalise ainsi le projet **Carcaj'ou?**, lequel vise à éclaircir la situation de cet animal au Québec et à sensibiliser le public et les communautés nordiques autochtones et non autochtones à la précarité de l'espèce. En s'appuyant sur une revue de littérature qui a fait ressortir les faits saillants de son écologie et des rapports d'observation crédibles, Nature Québec a réalisé une analyse géomatique, **Habitat potentiel du carcajou (*Gulo gulo*) au Québec**. Cette étude identifie à l'échelle du Québec les territoires présentant le plus fort intérêt pour l'espèce.

Au cours de la dernière année, Nature Québec a poursuivi son travail en développant des outils de sensibilisation afin d'inviter la population à rapporter les observations de l'espèce et à mieux faire connaître ce mal-aimé. Plus particulièrement, Nature Québec travaille en collaboration avec le Gouvernement de la nation crie, l'Association des trappeurs cris, le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) et Environnement Canada afin d'impliquer la population crie dans ce projet.

Carcajou (*Gulo gulo*)



© kmwphotography, iStock

La biodiversité est présente dans toutes les sphères de la vie, des gènes à la biosphère, en passant par les espèces et les écosystèmes. La commission Biodiversité travaille à la protection et au maintien des écosystèmes, des espèces et de leurs habitats. Elle analyse les projets de développement selon les contraintes et les potentialités que présente l'environnement dans lequel ils s'insèrent, et promeut la conservation de la biodiversité dans les dossiers menés par les autres commissions de Nature Québec.

Par la réalisation d'activités d'éducation et de sensibilisation, le développement de projets de conservation, et la mise en place d'initiatives d'intendance des habitats, la commission Biodiversité implique les communautés dans la protection et la mise en valeur du patrimoine naturel québécois.

Personne ressource : Charles-Antoine Drolet

Chargé(e) de projet : Marilyn Labrecque et Cyril Frazao

Agente(s) de projet : Mélissa Pimentel et Camille B. Lefrançois

Contractuelle : Gwenaëlle Jaudet

Stagiaires : Julia Cyr-Gagnon, Alex Dumont,

Mariangeles Ibarra et Gwenaëlle Minot-Kohl

Bénévoles : Laurence Boulanger, Julien Cluzel, Martin St-Michel,

Marianne St-Pierre et Emmanuel Rousseau

Faucon émerillon (parc national d'Oka, région de Montréal)



© CCMD, Le Québec en images, Richard Dumoulin

Programme Zones importantes pour la conservation des oiseaux (ZICO)

Le programme **Zones importantes pour la conservation des oiseaux** (ZICO) est une initiative de conservation mondiale chapeautée par BirdLife International. Ce programme vise à identifier, surveiller et protéger les sites essentiels pour les oiseaux et la biodiversité. Plus de 200 pays et territoires y participent, dont le Canada où Études d'Oiseaux Canada et Nature Canada se partagent la coordination du programme. Nature Québec en assure la mise en œuvre à l'échelle provinciale. Son mandat consiste à inciter, soutenir et promouvoir la réalisation d'actions de conservation dans les ZICO du Québec.

Protection des sites de nidification de l'hirondelle de rivage dans les ZICO du Québec

Depuis les années 1970, la population d'hirondelles de rivage a chuté de 98 % au Canada. Dans le but de contribuer à la préservation de cette espèce, Nature Québec travaille actuellement au développement d'un plan d'action visant à assurer une meilleure **protection des sites de nidification de l'hirondelle de rivage** dans les ZICO du Québec. Durant la saison estivale, une équipe de Nature Québec a réalisé des inventaires pour localiser et documenter les sites de nidification de cette espèce dans les ZICO. À l'aide d'un comité d'experts, l'analyse des informations collectées a mené à l'identification d'une série d'actions. Le projet est financé par le programme Horizon Sciences d'Environnement Canada, le Fonds Baillie d'Études d'oiseaux Canada et la Fondation TD des amis de l'environnement. Le plan d'action sera publié en décembre 2014.

Sensibilisation des acteurs locaux dans la préservation des ZICO du Saint-Laurent fluvial

Au cours de l'été 2014, Nature Québec a organisé des rencontres dans cinq municipalités de la portion d'eau douce du Saint-Laurent, afin d'informer les décideurs locaux au sujet des ZICO qui se trouvent sur leur territoire, et de promouvoir leur implication dans la protection et la mise en valeur de ces sites. Dans le cadre de ce projet, des outils de sensibilisation et d'éducation ont été développés, dont un **cahier d'information** qui propose une démarche pour entreprendre des projets de conservation dans les ZICO. La réalisation de ces activités a été rendue possible grâce au soutien financier de la Fondation de la faune du Québec et à la collaboration du Comité ZIP Haut-Saint-Laurent, du Comité ZIP du lac Saint-Pierre, du Groupe d'éducation et d'écovigilance de l'eau (G3E), et de la Fondation québécoise pour la protection du patrimoine naturel (FQPPN).

Stratégie d'acquisition et d'intendance des terres dans les ZICO du Saint-Laurent fluvial

Avec pour objectif d'assurer la préservation d'habitats essentiels pour les oiseaux dans le secteur fluvial du Saint-Laurent, Nature Québec a travaillé au développement d'une stratégie d'acquisition et d'intendance de terres aux fins de conservation dans les ZICO. L'étude, présentée sous forme d'analyse cartographique, permet de cibler les endroits les plus importants en termes de conservation, notamment en fonction de leur valeur écologique et de leur niveau d'irremplaçabilité. Elle permettra de favoriser l'implication d'organismes partenaires et des municipalités dans la préservation des milieux naturels de grande valeur écologique sur leur territoire. Ce projet est soutenu financièrement par la Fondation Écho ainsi que par la Fondation de la faune du Québec, et bénéficie de l'appui

technique et scientifique de Canards illimités, de Conservation de la nature, et de M^{me} Louise Gratton, consultante indépendante. Le rapport faisant état de la stratégie sera publié en 2015.

Conservation et mise en valeur de la ZICO de Sept-Îles

En collaboration avec le Comité ZIP Côte-Nord du Golfe, Nature Québec a entrepris la réalisation de la deuxième phase du projet de conservation et de mise en valeur de la ZICO de Sept-Îles, soit la sensibilisation des décideurs locaux à la préservation des habitats naturels dans la ZICO. Durant la saison estivale 2014, une excursion dans la baie de Sept-Îles a été organisée pour les élus de la région. Lors de la sortie, les participants ont pu découvrir les intérêts naturels de la ZICO et discuter de ses enjeux de conservation. L'activité a également été l'occasion de tourner une vidéo promotionnelle qui devrait sortir en 2015. Ce projet bénéficie du soutien financier de la compagnie IOC Rio Tinto.

Protection des oiseaux et de leurs habitats sur la côte de la baie James et le la baie d'Hudson

En collaboration avec Nature Canada, Nature Québec a participé à la deuxième année de mise en œuvre du projet de protection des oiseaux et de leurs habitats sur la côte de la baie James. Ce projet est coordonné par le Gouvernement de la Nation crie. Nature Québec a contribué au développement d'outils de communication et à l'organisation d'un atelier de formation visant à impliquer la communauté crie de Waskaganish dans la réalisation d'inventaires ornithologiques dans la ZICO projetée de la baie de Rupert.

Réseau de gardiens des ZICO

Le projet **Gardiens des ZICO** est une initiative pancanadienne qui vise à assurer un suivi régulier de l'état des ZICO par l'entremise d'un réseau dynamique de bénévoles, les gardiens des ZICO. Au Québec, une vingtaine de bénévoles participent au projet. Leur implication permet à Nature Québec d'être informé des projets ou des perturbations qui pourraient mettre en péril l'équilibre de ces habitats essentiels et de mettre à jour les fiches descriptives des ZICO. Durant la saison estivale 2014, plus de vingt ZICO ont fait l'objet d'un suivi par les gardiens.

Communications

Nature Québec a également participé à plusieurs événements à titre de conférencier, dont le congrès annuel de l'Association des camps d'été du Québec, le Festival de la bernache de Saint-Fulgence et l'événement ornithologique annuel «la Volée de mai» à Saint-Joseph-de-la-Rive. Il a également participé plusieurs autres événements de sensibilisation, comme le Grand défi Québec Oiseaux dans la ZICO de Rimouski. Enfin, la diffusion du **bulletin électronique ZICO** s'est poursuivie au sein des partenaires et sympathisants alors que des articles ont été publiés dans le magazine *Marche-Randonnée*, ainsi que dans le *Journal In Vivo* de l'Association des biologistes du Québec (ABQ).

Ateliers sur la conservation des milieux naturels

Les **Ateliers sur la conservation des milieux naturels** visent à soutenir les organismes communautaires dans leurs initiatives locales et régionales de protection et de mise en valeur de sites naturels sensibles et riches en biodiversité. L'événement offre aux organismes des ateliers de formation de différents niveaux, débutants ou expérimentés. Ces ateliers de formation portent sur les moyens de protéger les milieux naturels ou encore les façons de les gérer et de les mettre en valeur. De façon générale, les *Ateliers sur la conservation des milieux naturels* appuient les groupes dans leur recherche d'autonomie financière et d'efficacité administrative.

Les Ateliers 2014 ont réuni 173 participants provenant de 82 organisations de divers milieux (OBNL en conservation, gouvernement, fondations, municipalités, etc.) et se sont déroulés les 4 et 5 avril 2014 sur le même lieu d'accueil qu'en 2012, soit le Manoir d'Youville, situé sur l'île Saint-Bernard. Six organisations s'y sont impliquées, soit Nature Québec, la Fondation de la faune du Québec (FFQ), le Réseau de milieux naturels protégés (RMN) et le Service canadien de la faune (SCF) d'Environnement Canada, auxquels se sont joints deux nouveaux partenaires financiers, soit la Fondation TD des amis de l'environnement et la Ville de Châteauguay.

Pour l'édition 2014, la formule de l'événement a été renouvelée grâce au travail du tout nouveau comité de programmation, appuyé par le comité directeur. Pour cette édition, la conservation en milieu agricole était à l'honneur. En plus d'orienter la programmation, cette thématique a permis de joindre de nouveaux partenaires et conférenciers. Parmi ces partenaires, on compte des municipalités et l'Union des producteurs agricoles. De plus, tel qu'en témoigne le **cahier de formation**, la programmation 2014 contenait un plus grand nombre de formations que par les années passées, conçues et adaptées pour s'adresser tout autant aux personnes nouvellement impliquées en conservation qu'à celles de niveau intermédiaire ou avancé, selon le principe bien connu dans les cégeps des cours 101, 201 et 301. La Grande virée a également fait place cette année à des séances de mise en récit (*storytelling*). Ces mises en récit permettent de raconter et de partager les expériences les plus intéressantes et novatrices en matière de conservation, ce en favorisant davantage les échanges avec les participants.

Refuge faunique Marguerite-d'Youville (île Saint-Bernard, Châteauguay)



© Héritage Saint-Bernard

Mouvement Ceinture Verte

Le Mouvement Ceinture Verte œuvre à la création d'une ceinture verte dans la région écologique du Grand Montréal, c'est-à-dire au développement d'un réseau dynamique de milieux naturels et agricoles protégés et mis en valeur afin d'en assurer la fonctionnalité écologique, la pérennité et l'accessibilité à la population. Créé par Nature Québec, la Fondation David Suzuki, Héritage Laurentien, le Conseil régional de l'environnement de Montréal, le Conseil régional de l'environnement de Laval, la Coalition verte, les Partenaires du Parc Écologique de l'Archipel de Montréal et la Fondation Cowboys fringants, le mouvement souhaite que les milieux naturels de la grande région de Montréal soient intégrés aux politiques et règlements d'aménagement du territoire et que le développement résidentiel, commercial et industriel se réalise de manière durable en respectant la capacité de soutien des écosystèmes.

La Toile verte

S'inspirant d'une idée du Groupe d'initiatives et de recherches appliquées au milieu, Nature Québec, le Conseil régional de l'environnement de la région de la Capitale-Nationale, les AmiEs de la Terre de Québec, Québec'ARBRE, Vivre en Ville, l'Association forestière des deux rives et l'Association pour la protection de l'environnement du lac Saint-Charles et des Marais du Nord ont créé le **Mouvement Toile verte**. S'inspirant du Mouvement Ceinture verte, la Toile verte vise à mettre en place un réseau dynamique de milieux naturels et agricoles du Grand Québec-Lévis protégés et mis en valeur, afin d'en assurer les fonctionnalités écologiques, la connectivité, ainsi que la pérennité.

Cette année, le mouvement a donné certaines conférences, dont une au conseil de quartier de l'arrondissement Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge. Cette présentation a suscité l'intérêt d'autres conseils de quartier. Un communiqué a également été diffusé le 12 août afin de dénoncer l'abattage des arbres de la rue Barrin à Québec. De plus, grâce aux compétences d'une étudiante en maîtrise en biogéoscience de l'Université Laval, une première cartographie des limites de la Toile verte a été créée. Les milieux naturels, les terres agricoles et les secteurs défavorisés de la future Toile verte y ont été identifiés et recoupés, dévoilant un premier portrait du territoire.

Malgré un financement encore inexistant, les membres du mouvement partagent régulièrement dans leurs réseaux les objectifs de la Toile verte. Le mouvement se construit ainsi peu à peu, établissant des liens qui permettront au cours de la prochaine année de transformer les objectifs en actions concrètes.

Milieux humides

De tous les types d'habitats, les milieux humides sont parmi les plus précieux et les plus productifs. Ils constituent des habitats essentiels et sont des plus utiles en raison des services écologiques qu'ils rendent gratuitement à la collectivité. Dans le contexte des changements climatiques, leur importance est appelée à s'accroître.

Les terres les plus riches et fertiles du Québec se situent quant à elles majoritairement sur les rives du Saint-Laurent. Cette région est formée de vastes plaines couvertes de roches sédimentaires et d'anciens dépôts marins. La présence du fleuve alimente les plaines alluviales en sédiments. Le climat y est doux. Les sols se prêtent donc bien à l'agriculture. Mais c'est aussi dans cette région que la perte de milieux humides est la plus accentuée, ce en raison des pressions agricoles et urbaines.

Ainsi, en premier lieu, l'augmentation perpétuelle de la population engendre un étalement urbain qui grignote de plus en plus de terres fertiles. Pourtant, l'alimentation de la population québécoise ainsi qu'une partie de l'économie de la province dépendent de la production agricole. Il apparaît donc nécessaire de conserver des terres adéquates pour la culture et l'élevage.

De plus, les activités agricoles elles-mêmes constituent une source majeure de perturbation des milieux humides. En effet, de plus en plus de ces milieux sont appauvris, contaminés, drainés, voire carrément détruits par certaines pratiques agricoles. Par exemple, en raison des activités agricoles, plusieurs produits nocifs pour l'environnement se retrouvent dans les sols, puis, une fois les terres saturées ou érodées, dans les nappes souterraines et dans l'eau des rivières. C'est le cas des engrais chimiques, des pesticides et des contaminants naturels du fumier utilisé comme engrais.

C'est en ce sens que Nature Québec a mis en place un projet visant la protection des milieux humides, et orienté spécifiquement vers le secteur agricole. Ce projet permettra la création de fiches de sensibilisation destinées aux producteurs agricoles et ayant pour objectif d'attirer leur attention sur le fait que les milieux humides présents sur leurs terres sont avantageux pour leur productivité. Les fiches présenteront chaque type de milieu humide, leurs différents rôles, les biens et services rendus à l'agriculteur (ressources en herbe et en eau, qualité de l'eau, biodiversité, réduction des gaz à effet de serre), de même que les espèces fauniques et floristiques menacées, vulnérables ou susceptibles d'être désignées et fréquentant ces milieux. Les fiches préconiseront aussi de bonnes pratiques de gestion visant une meilleure fonctionnalité de l'écosystème.

Québec vu du sentier de la rivière Saint-Charles



© Marie-Claude Chagnon

Le Québec possède environ 3 % des réserves mondiales d'eau douce, soutenant ainsi le mythe de l'abondance de l'eau au pays. Toutefois, nous rejetons dans cette eau douce encore beaucoup de nos eaux usées, déchets, substances chimiques et toxiques. Nous dévions le cours de rivières, empiétons sur nos lacs, détruisons des frayères, asséchons nos milieux humides, déboisons et dénaturons les rives. Ces actions ne sont pas sans conséquence : contamination de l'eau, présence d'algues envahissantes, propagation de cyanobactéries dans les lacs, disparition des milieux humides, etc. Et ces conséquences sont évidemment amplifiées par les changements climatiques. La commission Eau s'intéresse donc aux activités et aux projets susceptibles d'avoir un impact sur la quantité et la qualité de l'eau, des habitats aquatiques et des écosystèmes riverains.

Responsable : Marc Hudon

Suivi de la Politique nationale de l'eau

Nature Québec suit de près la mise en œuvre de la Politique nationale de l'eau (PNE) et des règlements qui en découlent. La Politique vise à reconnaître l'eau comme patrimoine collectif des Québécois, assurer la protection de la santé publique et des écosystèmes aquatiques, ainsi que gérer l'eau de façon intégrée dans une perspective de développement durable. Le volet de la PNE concernant la mise en place de la gestion par bassin versant progresse bien au Québec, mais requiert davantage d'investissements financiers, lesquels tardent à se concrétiser. Quant au volet concernant la mise en place de la Gestion intégrée du Saint-Laurent (GISL), on note que quelques Tables de concertation régionales (TCR) ont vu le jour et progressent actuellement à divers niveaux dans l'élaboration du portrait de leur territoire respectif. Aucune entité nationale n'existe à ce jour pour concerter ces TCR et leurs travaux. Notons tout de même la tenue annuelle du Forum Saint-Laurent, organisé par Environnement Canada et le ministère du Développement durable, de l'Environnement, et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC). Ce forum regroupe des personnes et des groupes invités autour d'un thème donné. À son issue, des recommandations sont émises aux deux paliers gouvernementaux, qui décident des suites à leur accorder.

Dans le cadre des consultations sur le projet de Règlement sur les prélèvements des eaux et leur protection, la commission Eau a rédigé un mémoire, **Stratégie de conservation et de protection des sources destinées à l'alimentation en eau potable**. Si la commission est en accord avec le principe de réglementer le prélèvement des eaux et leur protection, et heureuse de constater que le gouvernement se préoccupe de la protection des sources d'eau potable, elle est grandement préoccupée par la teneur du texte proposé et ne peut recommander son adoption sans des modifications et une consultation publique de premier ordre. Entre autres, elle juge insuffisante la bande de protection terrestre de 300 mètres entre les installations gazières et pétrolières et les sources d'eau potable alimentant moins de vingt personnes. Selon la commission, le gouvernement a calqué son projet de règlement sur les besoins de l'industrie et n'a qu'accessoirement considéré la protection de l'eau, de l'environnement et des citoyens.

Le centre-ville de Montréal vu des berges du Saint-Laurent



© CCMD, Le Québec en images, Sarah Dnikian

Plan de régularisation du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent

Depuis plusieurs années, la Commission mixte internationale (CMI) s'affaire au suivi du développement d'un nouveau plan de régularisation et d'ordonnance d'approbation du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent. Ainsi, Nature Québec s'est impliqué dans le dossier des Grands Lacs depuis 1996, et plus formellement dans l'étude de révision du plan de régularisation du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent, à titre de membre du Groupe-conseil d'intérêt du public (GCIP), de 2000 à 2005. En 2007, la CMI présentait une proposition de Plan 2007, en remplacement du plan actuel de régularisation 1958DD. Dans son mémoire de 2008, **La régularisation du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent**, Nature Québec s'était formellement opposé à cette proposition, notamment parce qu'elle avait été développée uniquement par les instances fédérales, sans aucune participation des provinces et états concernés. Depuis, la CMI a refait ses devoirs et travaillé de concert avec les juridictions (l'état de New York et les provinces de l'Ontario et du Québec). Une proposition appelée Plan BV7 a été développée. Cette proposition vise à rapprocher le plus possible les écoulements contrôlés de l'eau des écoulements naturels. Les intervenants espèrent ainsi pallier les nombreux torts écologiques (notamment en regard des milieux humides) qu'ont subis les écosystèmes du lac Ontario et, dans une moindre mesure, du fleuve Saint-Laurent dans le cadre des opérations du plan de régularisation actuel (plan 1958DD), ce depuis 1958. Le plan répondra aussi aux besoins modernes de l'industrie maritime, de la production d'énergie, des prises d'eau des municipalités et villes, de la navigation de plaisance et de l'environnement. Tout cela en tenant compte des impacts des changements climatiques sur ces usages, au meilleur des connaissances scientifiques actuelles et de la recherche et du développement en modélisation des prévisions climatiques. Au cours de l'été 2013, la CMI a aussi tenu des consultations publiques sur le projet de régularisation du lac Ontario, le Plan 2014 (BV7+). La commission, qui y a présenté son mémoire, **La régularisation du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent. Adaptation au changement climatique, maintien des écosystèmes... à la recherche d'un nouvel équilibre**, accueille favorablement le nouveau plan. Elle juge qu'il s'agit d'un solide compromis et se réjouit que le nouveau plan tienne compte des apports d'eau de la rivière des Outaouais. Aussi, selon la commission, ce nouveau plan semble mieux préparer les intervenants et les régions en vue de se prémunir contre les impacts potentiels futurs des changements climatiques sur le bassin. Les mécanismes à venir concernant la gestion adaptative et le comité de suivi sont des outils de concertation dans lesquels Nature Québec espère bien s'impliquer.

Accord sur la qualité de l'eau des Grands Lacs

L'Accord Canada/États-Unis relatif à la qualité de l'eau des Grands Lacs, signé pour la première fois en 1972 par Richard Nixon et Pierre-Elliott Trudeau, plaçait l'emphase sur la réduction du phosphore et établissait le rôle dominant de la CMI. À son renouvellement en 1978, ce même accord, plus ambitieux encore, exprimait l'engagement des États-Unis et du Canada à rétablir et à maintenir l'intégrité chimique, physique et biologique de l'écosystème du bassin des Grands Lacs et visait l'élimination des substances toxiques persistantes. En 1987, l'entente a été amendée pour la dernière fois en considérant les zones sensibles (*hot spots*) et en établissant les plans de gestion panlacustre (*Lakewide Management Plans*). Les enjeux de cet accord historique sont importants pour le Québec parce que le fleuve Saint-Laurent constitue l'exutoire des Grands Lacs. Conséquemment, ce qui s'y décide en amont peut avoir un impact majeur sur la qualité, la quantité d'eau dans le fleuve, la santé et la sécurité humaine, la biodiversité et l'économie du Québec. En 2012, après plusieurs années de travail, le Canada et les États-Unis ont renouvelé l'Accord, lequel s'intitule maintenant *Protocole sur la qualité de l'eau des Grands Lacs de 2012*. Le protocole couvre principalement la dégradation des habitats, les algues bleues, les produits chimiques, les rejets des navires, les changements climatiques. Bien que ce renouvellement représente en soi une réussite, le nouveau protocole affaiblit l'esprit de l'entente précédente en évitant d'établir des cibles précises à atteindre et les actions à prendre pour assurer la protection de l'eau des Grands Lacs. Les impacts des changements climatiques sont déjà très évidents sur les Grands Lacs, de même que la réapparition de zones mortes sur le lac Érié. Nature Québec croit en l'importance de ces enjeux prioritaires et suit les développements liés à ces enjeux.

Entente sur les ressources en eaux durables du bassin Saint-Laurent/Grands Lacs

Nature Québec est membre du comité consultatif de l'Entente et s'oppose formellement à tout projet d'exportation massive ou de dérivation de l'eau en dehors du bassin versant des Grands Lacs. De plus, Nature Québec propose que les projets de dérivation intrabassin soient obligatoirement soumis à un processus de consultation publique. L'adoption de la *Loi 27* par le gouvernement du Québec est un témoignage concret de l'engagement du gouvernement à travailler de concert avec les neuf autres juridictions impliquées. En 2013, l'Entente a subi son premier test : elle impose des contraintes légales pour les huit États bordant les Grands Lacs. Le Sénat et le Congrès américain ont d'ailleurs voté son application obligatoire (*compact*). Au Québec et en Ontario, l'application ne sera pas obligatoire, mais morale (*agreement*). Déjà, la ville de Waukesha a déposé son projet de dérivation hors bassin à partir du lac Michigan. Le processus de révision enclenché par l'état du Wisconsin a généré en décembre 2013 des demandes additionnelles d'informations par le Department of Natural Resources. Des réponses ont été fournies en février 2014 par la ville de Waukesha et méritent une grande attention des juridictions voisines et de la population. Ce projet représente un précédent pour la nouvelle entente. Entre-temps, Nature Québec, à titre de membre du comité consultatif de l'entente, participe aux réunions de suivi de son Bureau régional.

Commission Énergie et changements climatiques

Depuis quelques années, les ressources naturelles enfouies dans les sols du Québec, que ce soit le pétrole du golfe Saint-Laurent ou les gaz de schiste de la vallée du Saint-Laurent, ont fait saliver de nombreuses entreprises. Rarement a-t-on vu une levée de boucliers aussi importante de la part de citoyens inquiets de l'exploration et de l'exploitation de ces ressources.

La commission Énergie et changements climatiques explore les options de substitution des combustibles fossiles afin de diminuer les impacts de ces derniers sur les milieux naturels et sur le climat. Par l'entremise de ses actions et travaux, elle souhaite aussi contribuer à la réduction de la dépendance du Québec envers les énergies fossiles.

Responsables : François Cantin et Thomas Welt
Chargé(e) de projet : Amélie St-Laurent Samuel et Cyril Frazao
Agent de projet : Jérôme Lévesque
Bénévole : Charles-Antoine Drolet

Biomasse forestière et agricole

Grâce au soutien du Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD) et de son partenaire financier, le gouvernement du Québec, Nature Québec a réalisé les projets **Biomasse forestière et climat : communautés en action** et **Combustion verte et climat : l'agriculture en renfort !** Ces deux projets visaient la substitution des systèmes de chauffage aux combustibles fossiles par des systèmes à la biomasse forestière ou agricole, dans le but de contribuer à la lutte aux changements climatiques. Ils proposaient l'accompagnement des institutions, commerces et entreprises désireuses d'engager un processus de conversion respectueux des principes de développement durable. Ils ont pris fin en février 2014.

Ces projets reposaient tous deux sur une démarche de documentation et d'accompagnement. Dans un premier temps, les partenaires de projet ont été consultés afin de cerner les enjeux liés à la chaîne d'approvisionnement de la biomasse et les bonnes pratiques pour y faire face. Dans un second temps, les clientèles intéressées par les projets de conversion ont été accompagnées. L'accompagnement portait notamment sur les avantages des filières, de leurs enjeux de développement durable (santé, qualité de l'air, des sols et de l'eau, biodiversité, changements climatiques, acceptabilité sociale, etc.) et des solutions pour réduire au maximum les impacts sur l'environnement et les communautés. Finalement, Nature Québec est intervenu dans les médias afin de dénoncer les mauvais projets et a fait, en contrepartie, la promotion des projets gagnants en participant à des événements portant sur les énergies renouvelables.

Sept fiches d'information et deux documents synthèses sur les enjeux de développement durable des filières ont été réalisés. **Ces documents** sont disponibles sur le site Internet de Nature Québec. Il est à noter que le projet *Biomasse forestière et climat* a entre autres permis de réaliser 27 activités de sensibilisation, 26 interventions médiatiques et 11 accompagnements d'organisations.

Déchargement au quai Ultramar, en eaux profondes du Saint-Laurent (Lévis)

© CCMD, Le Québec en images, Paul Grant



Nature Québec a aussi participé à la création de **Vision Biomasse Québec**, un regroupement de 14 organisations issues des milieux coopératifs, municipaux, des affaires, ainsi que de l'environnement et du développement rural. L'objectif du Regroupement est de faire la promotion d'une filière exemplaire et performante de chauffage à la biomasse forestière résiduelle au Québec. Vision Biomasse Québec souhaite développer, structurer et diffuser le savoir-faire québécois concernant la filière par l'entremise d'activités de recherche, de communication et de démarchage politique. Christian Simard est co-porte-parole du Regroupement et Amélie St-Laurent Samuel en est la coordonnatrice. Nature Québec s'est particulièrement impliqué dans la rédaction des engagements du Regroupement envers l'environnement et les communautés.

Développement gazier et pétrolier

Nature Québec suit de près le développement de projets d'exploration et d'exploitation des ressources gazières, pétrolières et minières au Québec. Les ressources naturelles enfouies dans les sols du Québec, que ce soit les gaz de schiste de la vallée du Saint-Laurent ou le pétrole du golfe du Saint-Laurent, font saliver de nombreuses entreprises. Compte tenu des risques environnementaux connus, de l'absence d'études d'impacts indépendantes et des conditions d'exploitation actuelles, Nature Québec a demandé au gouvernement de mandater une commission afin de tenir des audiences dites « génériques » concernant l'ensemble de la filière gazière et pétrolière, que ce soit dans le Saint-Laurent (pétrole) ou dans les basses terres (gaz de schiste). Le nouveau gouvernement s'est engagé à tenir une évaluation environnementale stratégique (ÉES) de la filière hydrocarbures, mais on ignore quels processus de consultation seront mis en place.

Nature Québec s'oppose aux projets d'oléoducs des compagnies Enbridge et TransCanada qui doivent amener en sol québécois le pétrole lourd des sables bitumineux de l'Alberta pour son raffinage ou son exportation. Selon Nature Québec, ces projets représentent un risque pour la protection des milieux naturels. De plus, ils

augmenteraient de façon importante la pollution de l'air dans la métropole montréalaise et le bilan des émissions de gaz à effet de serre (GES) du Québec.

En avril dernier, Nature Québec a alerté l'opinion sur le projet de TransCanada de réaliser en catimini des travaux dans l'habitat essentiel des bélugas de l'estuaire du Saint-Laurent. Avec le Centre québécois de droit de l'environnement (CQDE) et ses partenaires environnementaux, Nature Québec a entrepris une bataille juridique afin d'empêcher que ces travaux se poursuivent au-delà du 30 avril 2014, en pleine période d'occupation de cette véritable pouponnière pour les bélugas. Nous avons remporté une manche importante en obtenant une injonction interlocutoire obligeant l'arrêt des travaux de forages compte tenu d'un processus d'autorisation vicié ne reposant sur aucun avis scientifique.

Exploration pétrolière dans le golfe

En novembre 2010, Nature Québec, Attention Fragiles, la Fondation David Suzuki et la SNAP Québec ont mis sur pied la Coalition Saint-Laurent. Celle-ci réunit organisations, associations et individus qui demandent au gouvernement fédéral et aux gouvernements provinciaux d'adopter sans délai un moratoire sur l'exploration et l'exploitation gazière et pétrolière pour l'ensemble du golfe du Saint-Laurent.

Cette année, la Coalition a publié un document majeur, appelé **Golfe 101**, lequel synthétise les enjeux majeurs reliés à la filière pétrolière dans le Golfe. À lire absolument! En cours d'année, la coalition a également fait ressortir les faiblesses du dossier de Corridor Ressources concernant le déplacement des hydrocarbures en cas de catastrophe sur une éventuelle plateforme de forage sur le site de Old Harry. Une étude de l'Ismer et une collaboration avec l'émission *Découvertes* ont démontré, preuves à l'appui, l'absurdité du modèle utilisé par la compagnie et déposé à l'Office Canada-Terre-Neuve.

La Coalition a également obtenu des appuis majeurs des autochtones et a collaboré à la naissance de l'Alliance innue-malécite-micmaque afin de protéger le golfe du Saint-Laurent des risques éventuels de l'exploration pétrolière et gazière.

Le gouvernement fédéral a fait seul l'annonce du dépôt prochain d'une loi miroir visant à terme à créer un office Québec-Canada des hydrocarbures dans le golfe. On note avec intérêt que le Québec n'était pas associé à cette annonce et que la levée du moratoire « provisoire » dans la partie québécoise du Golfe n'est pas pour demain.

La coalition suivra de près l'application du plan d'action sur le pétrole du gouvernement du Québec, notamment au niveau de l'évaluation de la filière pétrolière au Québec.

Symposium mondial : l'extraction de l'uranium et le cycle du combustible nucléaire

L'uranium est indispensable à la technologie nucléaire, qu'elle serve à des fins civiles ou militaires. Il y a soixante-dix ans, deux bombes atomiques ont anéanti les villes d'Hiroshima et de Nagasaki. Puis, en 1979 et en 1986, les centrales de Three Mile Island et de Tchernobyl ont été le théâtre de la fusion du cœur de leurs réacteurs nucléaires. Plus récemment, en 2011, les trois réacteurs de la centrale de Fukushima ont subi le même sort. Ces catastrophes, toutes liées à l'uranium, ont affecté la santé, l'environnement, la prospérité et le mode de vie de millions de personnes. Elles remettent également en question la pertinence des armes nucléaires, des réacteurs nucléaires et, ultimement, de l'ensemble de l'industrie de l'uranium.

Depuis juin 2014, Nature Québec s'est allié avec Médecins pour la survie mondiale, l'Association canadienne des médecins pour l'environnement, la coalition **Pour que le Québec ait meilleure mine!** et le Regroupement pour la surveillance du nucléaire pour organiser le prochain Symposium mondial sur l'uranium à Québec. Ce dernier bénéficie également de l'appui d'organisations régionales, nationales et internationales, y compris d'organisations autochtones.

Le Symposium mondial sur l'uranium se penchera sur les grands enjeux et les implications du cycle du combustible nucléaire. Il abordera plus particulièrement les conséquences de l'extraction de l'uranium, les effets sur la santé et l'environnement, la gestion des déchets radioactifs de faible et de haute activité, les aspects économiques et politiques de l'énergie nucléaire, la prolifération des armes nucléaires, les droits de la personne et des peuples autochtones, et d'autres questions d'ordre éthique et de gouvernance. Le Symposium aura lieu au Centre des congrès de Québec, du 14 au 16 avril 2015.

Changements climatiques

La commission Énergie et changements climatiques suit de près l'implantation du *Plan d'action 2013-2020* sur les changements climatiques du gouvernement du Québec. L'organisme croit fermement que le Québec pourrait faire plus en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre, étant donné sa situation privilégiée. Le Québec dispose d'un énorme potentiel en matière de conservation d'énergie, ce qui lui permettrait d'électrifier son système de transport, d'être plus indépendant par rapport au pétrole, et ce, sans compromettre la biodiversité de ses rivières.

Nature Québec a participé aux consultations publiques sur les enjeux énergétiques. Pour Nature Québec, la lutte aux changements climatiques et l'exploitation pétrolière ne peuvent coexister au Québec sous peine d'un échec monumental. La période de transition pétrolière envisagée est un leurre, compte tenu de l'urgence climatique planétaire, que viendrait accentuer l'exploitation d'un pétrole de schiste particulièrement sale (Anticosti, Gaspésie) ou risqué (golfe du Saint-Laurent). Dans son mémoire **Énergie au Québec : lutte aux changements climatiques et exploitation pétrolière ne peuvent coexister**, Nature Québec recommande également de réduire notre consommation de combustible fossile, ainsi que d'investir dans les économies d'énergie et l'efficacité énergétique.

Coalition Québec meilleure mine!

Nature Québec est membre fondateur de la coalition **Pour que le Québec ait meilleure mine!** Cette coalition a pour mission de revoir la façon dont est encadré et développé le secteur minier au Québec, dans le but de promouvoir de meilleures pratiques aux plans social et environnemental. Elle milite pour que soient améliorés les lois et les règlements afin de minimiser les impacts de l'exploitation des ressources minières, non renouvelables, et de maximiser les retombées économiques pour le Québec.

Les organismes suivants sont membres de la coalition : Action boréale Abitibi-Témiscamingue (ABAT), Alternatives, Artistes pour la Paix, Association canadienne des médecins pour l'environnement (ACME), Association de protection de l'environnement des Hautes-Laurentides (APEHL), Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA), Centrale des syndicats du Québec (CSQ), Centre de recherche en éducation et formation relatives à l'environnement et à l'écocitoyenneté, Coalition de l'ouest du Québec contre l'exploitation de l'uranium (COQEU), Coalition Stop Uranium de Baie-des-Chaleurs, Comité de vigilance de Malartic, Écojustice, Écovigilance Baie-des-Chaleurs, Environnement Vert Plus Baie-des-Chaleur, Fondation Rivières, Forum de l'Institut des sciences de l'environnement de l'UQAM, Groupe solidarité justice, Les AmiEs de la Terre de Québec, Justice transnationale extractive (JUSTE), MiningWatch Canada, Minganie sans uranium, Mouvement vert Mauricie (MVM), Nature Québec, Professionnels de la santé pour la survie mondiale, Regroupement citoyen pour la sauvegarde de la grande baie de Sept-Îles, Regroupement pour la surveillance du nucléaire, Réseau œcuménique justice et paix (ROJeP), Réseau québécois des groupes écologistes (RQGE), Sept-Îles sans uranium, Société pour la nature et les parcs (SNAP-Québec), Société pour vaincre la pollution (SVP), Syndicat de la fonction publique du Québec (SFPQ).

Responsable : Ugo Lapointe

Loi sur les mines

La nouvelle *Loi sur les mines* a enfin été adoptée en décembre 2013 après quatre différentes versions et des centaines de mémoires et de manifestations citoyennes. Bien qu'il s'agisse d'une réforme inachevée, la nouvelle loi comporte de grandes avancées pour l'accompagnement citoyen et le droit de municipalités d'intervenir par la voie de l'aménagement du territoire pour limiter les projets miniers. En environnement, une majorité de projets miniers seront maintenant soumis au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) et un fonds de restauration couvrant 100 % des coûts en cas de fermeture a été introduit, d'abord par règlement, puis dans la loi. Cependant, rien n'est prévu pour la restauration des 600 sites miniers abandonnés, à cause desquels une facture de plus de 1,2 milliard de dollars attend les Québécois.

Installations minières en bordure des plages de Sept-Îles (Côte-Nord)



© CCMD, Le Québec en images, Sylvie Guinard

Mine Arnaud

La coalition *Pour que le Québec ait meilleure mine!* s'est réjouie des conclusions des consultations publiques sur le projet de Mine Arnaud. Le BAPE recommande le rejet du projet dans sa forme actuelle et réclame la production de nouvelles études. La commission du BAPE rejoint les conclusions de la coalition, laquelle est très insatisfaite des évaluations environnementales réalisées à ce jour par Mine Arnaud et déplorait le manque d'études d'impacts du projet sur l'eau, l'air, la santé et l'environnement de Sept-Îles. La coalition déplore aussi le fait qu'aucune étude sur les risques financiers n'ait été rendue publique.

Si elle voyait le jour, Mine Arnaud deviendrait la plus grande mine à ciel ouvert jamais exploitée en milieu habité au Québec, avec une fosse à ciel ouvert de 3,7 km de longueur, 800 m de largeur et 250 m de profondeur. Chaque jour, le projet générerait près de 500 millions de tonnes de résidus miniers et de stériles, rejeterait dans les eaux de surface ou souterraines plus de 30 000 tonnes de poussières dans l'air, ainsi que de 20 à 30 millions de litres d'eau contaminée.

Nature Québec somme le gouvernement de rejeter le projet sous sa forme actuelle. Si le promoteur veut maintenir son projet, il devra réaliser des changements majeurs et faire l'objet d'un nouvel examen public le cas échéant. Ce projet ne satisfait pas les critères minimaux d'acceptabilité sociale, économique et environnementale. D'ailleurs, une bonne partie de la population de Sept-Îles réclame un référendum sur la question.

Mines à ciel ouvert

La Coalition et Nature Québec sont interpellés par la multiplication des projets de mines à ciel ouvert, comme l'énorme projet Royal Nickel à l'ouest d'Amos en Abitibi (fosse de cinq kilomètres!). La coalition veut qu'on établisse des normes minimales pour ces mines, surtout quand elles se trouvent près des milieux habités comme c'est le cas également pour Mine Arnaud. Ces mines à faible teneur et forts impacts peuvent avoir des impacts permanents sur l'environnement et les ressources (notamment en eau). Or, actuellement, il n'existe pas d'obligation pour la restauration complète des fosses après la réalisation des projets.

Exploitation uranifère

L'année a été marquée par le refus du gouvernement du Québec d'autoriser le projet Matoush, un projet avancé d'exploration de l'uranium rejeté notamment par les Cris. Dans cette foulée, Québec a suspendu toute nouvelle autorisation pour des projets d'exploration uranifère et a mandaté le BAPE pour la tenue d'une consultation générique à la grandeur du Québec. Cet examen devrait se conclure au printemps 2015. Rappelons que les mines d'uranium génèrent de grandes quantités de résidus miniers radioactifs, lesquels doivent être entreposés sur le territoire, et pour lesquels les risques de contamination demeurent présents à perpétuité.

La coalition *Pour que le Québec ait meilleure mine!* a appuyé l'annonce faite par le gouvernement de tenir une commission d'enquête indépendante du BAPE sur les mines d'uranium. L'opposition farouche des populations touchées par les projets de mines d'uranium et la demande de plus de 340 municipalités et MRC du Québec qui réclament depuis 2009 un moratoire permanent sur ces mines justifient grandement cette commission d'enquête. Nature Québec et la Coalition suivent donc ce dossier de près. C'est dans ce contexte qu'un [Symposium mondial sur l'uranium](#) est organisé par Nature Québec et des partenaires majeurs, dont l'Association canadienne des médecins pour l'environnement. Ce symposium aura lieu les 14-15 et 16 avril 2015 à Québec.

Avec l'adoption de la *Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier*, le Québec a décidé de miser sur l'aménagement écosystémique des forêts, lequel se définit comme « *un aménagement qui consiste à assurer le maintien de la biodiversité et la viabilité des écosystèmes en diminuant les écarts entre la forêt aménagée et la forêt naturelle* ».

La commission Forêt veille au suivi de la réforme du régime forestier et participe à différentes tables de concertation associées au processus de certification forestière. De plus, elle s'intéresse à l'évolution de la norme du Forest Stewardship Council (FSC) pour le Québec. La Commission milite également pour un aménagement écosystémique de la forêt, ainsi que pour la gestion intégrée et le développement durable de l'ensemble des ressources forestières. De plus, elle amorce des interventions en forêt méridionale.

Responsable : Louis Bélanger

Chargées de projet : Amélie St-Laurent Samuel et Sophie Gallais

Agente de projet : Carolane Riopel-Leduc

Contractuel(le)s : Josiane Bilodeau et Evan Hovington

Stagiaire professionnelle : Émilie Escafit

Bénévoles : Luc Bouthillier, Pierre Dubois, Vincent Gérardin, Peter M. Kilburn, Michel Leclerc, Géry Van der Kelen

Une forêt vivante (Centre-du-Québec)



© CCMD, Le Québec en images, Amélie Leclair

Intégration des enjeux fauniques à la planification forestière

La forêt tempérée de la région de Québec s'est dégradée. La modification des forêts et de leurs attributs par une sylviculture inappropriée a entraîné des impacts sur leur valeur marchande, ainsi que sur la qualité des habitats et leur biodiversité. Plusieurs problématiques identifiées dans la région de Portneuf, comme l'enfeuillement dans les peuplements mélangés ou la raréfaction des essences longévives, ont des impacts tant économiques et écologiques que fauniques. Il s'agit de problématiques pour lesquelles de nouveaux scénarios sylvicoles présentent un potentiel de restauration de la valeur de la forêt dégradée contribuant au maintien ou à la création de valeur faunique.

Ainsi, le projet *Restauration économique et écologique des forêts mélangées de Portneuf* a été créé par Nature Québec afin de documenter les enjeux économiques, fauniques et écologiques propres aux forêts mélangées de Portneuf et d'amorcer une réflexion sur les scénarios sylvicoles pertinents afin de répondre à ces enjeux.

Le rapport *Contribution à la planification de l'aménagement de la sapinière à bouleau jaune de Portneuf* considérant les besoins des espèces focales a été produit. Il vise à éclairer la réflexion des participants de la table de gestion intégrée des ressources et du territoire (TGIRT) et des responsables de la certification dans Portneuf sur la création de valeur faunique, grâce à la restauration économique et écologique de la forêt.

Aires protégées polyvalentes

De 2011 à 2013, l'Université Laval et la commission Forêt de Nature Québec ont mené de front deux projets de recherche portant sur l'expérimentation de stratégies d'adaptation aux changements climatiques. Le premier projet visait à expérimenter, pour la réserve faunique de Matane au Bas-Saint-Laurent, le concept d'aire protégée polyvalente en définissant de façon fonctionnelle un « haut degré de naturalité », afin de répondre aux enjeux locaux et régionaux. Le second projet portait sur la composante aquatique du concept d'aire protégée polyvalente, la considération de l'eau et de ses écosystèmes étant essentielle dans l'établissement d'une aire protégée. Dans ce contexte, un cadre de référence propice à la gestion exemplaire des milieux aquatiques dans une aire protégée polyvalente méritait d'être développé en s'appuyant sur le cas de la réserve faunique Mastigouche en Mauricie.

Les stratégies d'adaptation considérées intègrent les notions de réseaux d'aires protégées multicatégories et de réseaux écologiques. Ainsi, les deux projets visaient la description d'une nouvelle catégorie d'aire protégée, soit l'aire protégée polyvalente, et son adaptation au contexte québécois par une réponse à des objectifs de conservation et d'utilisation durable des ressources naturelles. Ils visaient également l'évaluation du potentiel d'intégration de deux réserves fauniques au registre québécois des aires protégées. Au cours de la dernière année, Nature Québec en a suivi l'avancement et a publié sur son site Web le mémoire du premier projet, intitulé **Expérimentation d'une nouvelle approche de conservation : l'aire protégée polyvalente et le rôle d'un comité d'experts.**

Bouleau d'automne (Cap-de-la-Madeleine, Mauricie)

© CCDMD, Le Québec en images, Dan Bellemare



Gestion du bois post-consommation

En 2011, 415 000 tonnes de bois ont été enfouies ou incinérées au Québec. Ce bois provenait à 46 % de la collecte de résidus de construction, rénovation, démolition (CRD) et à 32 % de la collecte de résidus des institutions, commerces et industries (ICI). Pourtant, on sait que la réduction à la source, le réemploi, le recyclage et la valorisation du bois post-consommation favorisent notamment la création d'emplois, l'innovation technologique et la lutte aux changements climatiques.

Le *Plan d'action 2011-2015* issu de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles prévoit que le gouvernement interdira l'élimination du bois, au plus tard en 2014. La modification réglementaire prévue en conséquence pressera les organisations à effectuer une transition de l'élimination vers la mise en valeur du bois afin de s'y conformer. C'est donc dans la perspective d'outiller les organisations face à cet événement charnière que le projet **Faire flèche de tout bois**, financé par le Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD) et son partenaire financier le gouvernement du Québec, a été créé par Nature Québec.

Le projet favorisera la réduction des volumes de résidus de bois éliminés au Québec et la dynamisation du marché du bois post-consommation par le développement d'un guide pratique et la réalisation d'une tournée de formation. Le guide pratique et la formation rassembleront un éventail de solutions adaptées aux réalités et aux objectifs des intervenants des secteurs CRD et ICI, ainsi qu'aux MRC et aux communautés métropolitaines, de façon à faciliter la prise de décisions concernant la mise en valeur du bois post-consommation.

Réforme du régime forestier : stratégie d'aménagement durable des forêts (SADF)

La commission Forêt de Nature Québec suit de près la mise en œuvre de la réforme du régime forestier québécois.

Tables de gestion intégrée des ressources et du territoire

Nature Québec est délégué par le Conseil régional de l'environnement, région de la Capitale-Nationale (CRE Capitale-Nationale) afin d'occuper le siège Environnement des Tables de gestion intégrée des ressources et du territoire (TGIRT) dans la Capitale-Nationale. Nature Québec participe donc aux TGIRT de Charlevoix/Bas-Saguenay, des Laurentides et de Portneuf.

La palette : un exemple type de bois post-consommation



© Grant Hutchinson, www.flickr.com

Communications, mobilisation et collectes de fonds

Nature Québec publie des mémoires et des rapports d'analyse qui servent de référence pour ses interventions publiques, tout en sensibilisant la population à la protection de l'environnement. Pour ce faire, Nature Québec élabore des outils et des stratégies de communication qui augmentent l'efficacité et l'impact de ses interventions, que ce soit auprès de la population, des entreprises ou des décideurs. Ces actions permettent également de raffermir ses liens avec ses membres, ses bénévoles et différents groupes d'intérêts. Les différents outils de communication de Nature Québec sont diffusés tout au long de l'année.

En 2013-2014, Nature Québec a donné des centaines d'entrevues, organisé et participé à des conférences de presse, diffusé une quarantaine de communiqués de presse, soumis cinq mémoires et rapport de recherche, onze documents de sensibilisation, participé à plusieurs congrès et colloques. Nature Québec comptabilise au moins 115 retombées médiatiques pour cette année financière.

Responsables : Mylène Bergeron et Héroïse Fernandez

Des outils de communication grand public

Nature Québec développe et diffuse des outils de communication diversifiés, dont un site Internet, des guides, des dépliants, une page Facebook, un compte Twitter et une page LinkedIn.

Site Internet

Afin de partager son expertise, Nature Québec [met en ligne](#) tous ses mémoires, communiqués, productions et rapports. Nature Québec invite la population à les réutiliser et à les diffuser afin de bonifier les réflexions concernant les enjeux environnementaux actuels. Le site Internet de Nature Québec a reçu près de 36 400 visites au cours de l'année, soit un peu plus de 25 300 visiteurs différents. Ces derniers proviennent principalement du Québec, du Canada, de la France, de la Tunisie et des États-Unis.

Web 2.0

Nature Québec anime une page [Facebook](#) qui regroupait au 31 août 2014 plus de 4 800 *fans*. Plusieurs centaines de billets ont été publiés au cours de l'année. En plus de servir à la diffusion de nouvelles, cette page sert à mobiliser ses membres pour la participation à divers événements auxquels Nature Québec est associé. Nature Québec anime aussi un [compte Twitter](#), lequel touchait 2780 abonnés au 31 août 2014. Ce compte sert principalement à mobiliser les membres et à informer les journalistes. La page [LinkedIn](#) de Nature Québec est suivie par près de 200 personnes.

Bulletin Nature Québec Express

Le bulletin [Nature Québec Express](#) est un outil de communication permettant d'aviser les membres, bénévoles et sympathisants de Nature Québec concernant ses activités, interventions et réalisations. Il permet d'informer ces personnes concernant l'avancement des

Christine Gingras et Barbara Genest, cocktail-bénéfice, juin 2014



© Carl M. Perreault

dossiers des commissions, ainsi que concernant les actions des coalitions, partenaires et membres de Nature Québec. Au cours de l'année 2013-2014, il a été publié deux fois (automne et hiver).

Articles dans la revue Marche-Randonnée

Depuis juin 2013, Nature Québec collabore à la revue Marche-Randonnée, produite par la Fédération québécoise de la marche. En effet, Nature Québec a l'occasion de publier des articles dans chacune des parutions du magazine, soit quatre par année. Cette année, les articles parus ont traité des sujets suivants : les zones importantes pour la conservation des oiseaux (*ZICO, des sites à découvrir et à protéger*, septembre 2013), le carcajou (*Carcajou ?*, décembre 2013), le concept de ceinture verte (*Une ceinture verte pour Montréal*, mars 2014) et le caribou forestier (*Xalibu, celui qui creuse pour se nourrir*, juin 2014).

Le pétrole d'Anticosti : mais où s'en va le Québec ?

Le 30 novembre 2013, Nature Québec animait le colloque *Le pétrole d'Anticosti : mais où s'en va le Québec ?* dans le cadre de son Assemblée générale annuelle. Près de 100 personnes ont participé à cet événement. Les conférenciers y ont fait le point sur les impacts d'un éventuel développement pétrolier sur l'île d'Anticosti. Les présentations et discussions ont permis d'orienter les actions de Nature Québec dans ce dossier d'une importance capitale.

Un grand merci à ces conférenciers engagés : Harvey Mead, ex-commissaire au Développement durable du Québec, Marc Durand, ingénieur-géologue, Dominic Champagne, metteur en scène et citoyen engagé, Sylvain Archambault et Sophie Gallais, biologistes et spécialistes de la conservation, ainsi que M^e Hugo Tremblay et M^e Jean Baril du Centre québécois du droit de l'environnement. Les [présentations](#) des conférenciers sont disponibles sur le site Internet de Nature Québec.



Au mois de mai, Nature Québec a également participé activement à la promotion du film de Dominic Champagne, *ANTICOSTI: La chasse au pétrole extrême*, notamment à travers le site Web anticosti.naturequebec.org, en collaboration avec Les Productions du Rapide-Blanc et Commun.

Le 27 avril 2014

Au mois d'avril 2014, plus de 400 personnes et 13 groupes environnementaux, dont Nature Québec, ont manifesté à Cacouna contre le projet de port pétrolier de la compagnie TransCanada. Ce projet a pour objectif de permettre l'exportation du pétrole brut issu des sables bitumineux de l'Alberta. Le projet de port pétrolier à Cacouna se situe en plein cœur de l'habitat essentiel du béluga de l'estuaire du Saint-Laurent. Rappelons que le béluga est une espèce menacée qui devrait passer officiellement dans la catégorie « en voie de disparition » en 2014.

La manifestation d'avril a marqué le début d'une grande vague de protestation, ponctuée de poursuites judiciaires, contre TransCanada. Ainsi, d'autres élans de solidarité envers ces mammifères marins ont rapidement suivi: le 24 mai s'est déroulé l'événement « De Tadoussac à Cacouna sans pétrole: Occupons NOTRE fleuve! »; et le 25 mai, de part et d'autre du Saint-Laurent, à Rimouski et à Tadoussac, une « chaîne humaine » s'est formée en opposition au port pétrolier de Cacouna.

Cocktail-bénéfice

Le 5 juin 2014, Nature Québec organisait son cocktail-bénéfice annuel en hommage à Frédéric Back. L'activité s'est tenue au Centre culture et environnement du même nom, à Québec. Encore une fois cette année, ce cocktail-bénéfice a connu un franc succès! L'événement a permis d'amasser plus de 15 000 \$. Les fonds recueillis serviront au financement des projets de conservation et de protection des milieux naturels réalisés par Nature Québec.

Raoul Duguay, artiste, porte-parole de la Coalition Eau Secours! et porteur d'eau comme le fut le regretté Frédéric Back, a gracieusement participé au cocktail: il nous a livré une prestation touchante et enlevée avec en toile de fond la projection de certains extraits du film d'animation *Le Fleuve aux grandes eaux*, une des œuvres

majeures du grand homme, artiste engagé et humaniste qu'était Frédéric Back. Un grand merci à lui pour le soutien indéfectible qu'il a toujours manifesté envers Nature Québec. À monsieur Raoul Duguay, à mesdames Barbara Genest et Süzel Back et à tous ceux qui ont participé et contribué au succès de cet événement, merci!

Réseautage national, international et pancanadien

Nature Québec regroupe plus d'une centaine d'organismes affiliés (voir la liste en page 42). Il est membre (catégorie des organisations nationales non gouvernementales) de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Il est également membre de Nature Canada, et participe à plusieurs comités de travail au sein de cette organisation.

Fonds Nature Québec

Le [fonds Nature Québec](#), géré par la Fondation Québec Philanthropie, offre aux donateurs d'autres options que les dons directs. Il permet de recueillir les legs de bienfaisance, les polices d'assurance vie, les dons d'actions et les dons in memoriam. Les montants recueillis à l'intérieur de ce fonds sont placés à perpétuité et permettent d'assurer la continuité de la mission de Nature Québec, qui n'en utilisera que l'usufruit afin de soutenir ses objectifs de conservation.

Merci de votre soutien

Un merci tout spécial aux donateurs qui appuient les campagnes de sollicitation de Nature Québec. Votre don est précieux et permet à Nature Québec de protéger l'environnement. Merci! Merci! Merci!

Manifestation du 27 avril 2014 (Cacouna, Bas-Saint-Laurent)



États financiers

pour l'exercice terminé le 31 août 2014

29 Rapport de l'auditeur indépendant

31 États financiers

- 31 Résultats
- 31 Évolution de l'actif net
- 32 Bilan
- 33 Flux de trésorerie

34 Notes complémentaires

36 Renseignements complémentaires

- 36 A – Produits
 - Aides financières
 - Autres
- 37 B – Charges
 - Programmes de conservation
 - Frais d'administration

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Le 24 novembre 2014

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
Nature Québec

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Nature Québec, qui comprennent le bilan au 31 août 2014 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.



Laberge Lafleur Brown S.E.N.C.R.L.

Société de comptables professionnels agréés

Place de la Cité, tour Belle Cour, 2590, boul. Laurier, bureau 1060, Québec (Québec) G1V 4M6 • Téléphone : 418 659-7265 • Télécopieur : 418 659-5937 • info@llbcpa.ca

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, la société tire des produits de dons pour lesquels il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de la société et nous n'avons pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des dons reçus, de l'insuffisance des produits sur les charges, de l'actif à court terme et de l'évolution de l'actif net.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe "Fondement de l'opinion avec réserve", les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Nature Québec au 31 août 2014, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Laberge Lafleur Brown S.E.N.C.R.L. ¹

Société de comptables professionnels agréés

¹ CPA auditeur, CA permis n° A110274

 **Laberge Lafleur Brown** S.E.N.C.R.L.
Société de comptables professionnels agréés

Place de la Cité, tour Belle Cour, 2590, boul. Laurier, bureau 1060, Québec (Québec) G1V 4M6 • Téléphone : 418 659-7265 • Télécopieur : 418 659-5937 • info@llbcpa.ca

RÉSULTATS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 2014

Produits

Aides financières (annexe A)

Levées de fonds et activités bénéfiques

Autres (annexe A)

Charges

Programmes de conservation (annexe B)

Levées de fonds et activités bénéfiques

Promotion et sensibilisation

Frais d'administration (annexe B)

Excédent (insuffisance) des produits sur les charges

Les résultats comprennent :

Amortissement -

Apports reportés afférents aux actifs incorporels

Immobilisations corporelles

Actifs incorporels

2014	2013
\$	\$
462 633	615 326
110 382	118 644
34 242	74 910
607 257	808 880
446 188	564 443
14 488	12 123
7 244	6 062
181 886	174 257
649 806	756 885
(42 549)	51 995
1 747	2 495
4 838	6 452
1 866	2 665

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 2014

	2014				2013
	Affecté				
	Investi en immobilisations corporelles et en actifs incorporels	Fonds de réserve – Coalition Québec meilleure mine	Non affecté	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début	17 060	34 000	29 232	80 292	28 297
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(4 957)	(15 377)	(22 215)	(42 549)	51 995
Investissements en immobilisations corporelles et en actifs incorporels	1 820	—	(1 820)	—	—
Solde à la fin	13 923	18 623	5 197	37 743	80 292

BILAN

AU 31 AOÛT 2014

ACTIF

Actif à court terme

Encaisse	
Placement temporaire, 0,75 %	
Comptes débiteurs (note 3)	
Aides financières	
Autres	
Charges reportées au prochain exercice	

Placement (note 4)

Immobilisations corporelles (note 5)

Actifs incorporels (note 6)

PASSIF

Passif à court terme

Comptes créditeurs	
Fournisseurs et autres	
Sommes à remettre à l'État	
Produits reportés au prochain exercice (note 7)	

Apports reportés afférents aux actifs incorporels (note 8)

ACTIF NET

Affecté

Investi en immobilisations corporelles	
Fonds de réserve – Coalition Québec meilleure mine (note 9)	

Non affecté

Engagement (note 10)

Signé au nom du Conseil

_____, administrateur

_____, administrateur

2014	2013
\$	\$
15 299	12 044
80 684	100 236
32 525	46 340
51 246	40 214
6 956	7 606
186 710	206 440
4 100	4 100
13 646	16 664
4 353	6 219
208 809	233 423
50 321	50 525
8 940	9 970
107 729	86 813
166 990	147 308
4 076	5 823
171 066	153 131
13 923	17 060
18 623	34 000
5 197	29 232
37 743	80 292
208 809	233 423

FLUX DE TRÉSORERIE

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 2014

Activités de fonctionnement

Excédent (insuffisance) des produits sur les charges
Élément n'affectant pas la trésorerie – Amortissement

Fonds générés (utilisés) par les opérations

Variation des éléments hors caisse

Comptes débiteurs

Charges reportées au prochain exercice

Comptes créditeurs

Produits reportés au prochain exercice

Activités d'investissement

Acquisition d'immobilisations corporelles

Activités de financement

Variation de l'emprunt bancaire

Apports reportés afférents aux actifs incorporels

Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie

Trésorerie et équivalents de trésorerie au début

Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent

Encaisse

Placement temporaire

2014	2013
\$	\$
(42 549)	51 995
4 957	6 622
(37 592)	58 617
2 783	26 671
650	16 438
(1 234)	(15 777)
20 916	(69 502)
(14 477)	16 447
(1 820)	—
—	(1 017)
—	5 185
—	4 168
(16 297)	20 615
112 280	91 665
95 983	112 280
15 299	12 044
80 684	100 236
95 983	112 280

NOTES COMPLÉMENTAIRES

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 2014

1. STATUTS ET OBJECTIFS

La société est constituée comme un organisme sans but lucratif en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies* du Québec et est un organisme de bienfaisance au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Ses objectifs sont de regrouper les individus et les organismes qui s'intéressent à la connaissance et à la conservation des milieux naturel et humain et des processus écologiques essentiels à la vie. Elle sensibilise, informe et éduque le public en général au moyen de recherches, de projets et de publications.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Utilisation d'estimations. La préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes complémentaires. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements seront apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

Comptabilisation des produits. La société applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les autres produits sont constatés lorsqu'il existe une preuve convaincante à l'effet qu'un arrangement existe, le service a été rendu, le prix est déterminé ou déterminable et le recouvrement est raisonnablement assuré.

Apports reçus sous forme de services. Au cours de l'exercice, la société a reçu des apports en services rendus par des bénévoles au montant de 87 500 \$ (2013 – 70 150 \$) évalués en fonction des heures travaillées à un tarif horaire variant de 12 \$ à 40 \$. Ces apports ne sont pas comptabilisés dans les états financiers de la société.

Ventilation des charges. Les salaires et charges sociales sont ventilés en fonction des heures travaillées dans chaque secteur d'activités. Toutes les autres charges ne sont pas ventilées, car elles se rapportent directement à chacune des activités.

Trésorerie et équivalents de trésorerie. La politique de la société consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, les découverts bancaires, l'excédent des chèques tirés sur les soldes bancaires et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition. De plus, les placements temporaires affectés à des garanties ne sont pas inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

Instruments financiers.

Évaluation. La société évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés où ils sont évalués à la valeur comptable ou à la valeur d'échange. Elle évalue ultérieurement ses actifs et passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres et des autres placements cotés sur un marché actif qui sont évalués à la

juste valeur. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées aux résultats. Le placement est évalué au coût. Les actifs et passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, du placement temporaire, des comptes débiteurs et des comptes créditeurs.

Dépréciation. Tous les actifs financiers, à l'exception de ceux évalués à la juste valeur, sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transactions. La société comptabilise ses coûts de transactions aux résultats de l'exercice où ils sont engagés. Cependant, la valeur comptable des instruments financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur est majorée des coûts de transactions directement attribuables à la création, à l'émission ou à la prise en charge.

Immobilisations corporelles et amortissement. Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et l'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux suivants :

Ameublement	10%
Équipement de bureau	30%
Équipement informatique	30%

Actifs incorporels et amortissement. Les logiciels sont comptabilisés au coût et l'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux de 30%.

Apports reportés afférents aux actifs incorporels et amortissement. Les apports reportés afférents aux actifs incorporels représentent des apports affectés ayant servi à l'acquisition d'actifs incorporels et sont amortis de la même façon que les actifs incorporels auxquels ils se rapportent.

3. EMPRUNT BANCAIRE

La société dispose d'un emprunt bancaire d'un montant de 35 000 \$ renouvelable annuellement et garanti par les comptes débiteurs ayant une valeur nette de 83 771 \$.

4. PLACEMENT

2014	2013
\$	\$
4 100	4 100

Centre de l'environnement - Parts sociales

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2014			2013
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
	\$	\$	\$	\$
Ameublement	21 479	19 524	1 955	2 173
Équipement de bureau	10 740	10 029	711	1 016
Équipement informatique	42 772	31 792	10 980	13 475
	74 991	61 345	13 646	16 664

6. ACTIFS INCORPORELS

	2014			2013
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
	\$	\$	\$	\$
Logiciels	32 254	27 901	4 353	6 219

7. PRODUITS REPORTÉS AU PROCHAIN EXERCICE

Les produits reportés au prochain exercice représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectation externe, sont destinées à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des produits reportés au prochain exercice sont les suivantes :

	Solde au début	Reçus	Affectés aux résultats	Solde à la fin
	\$			\$
Aides financières				
Programmes de conservation				
Agriculture	3 253	48 526	(18 491)	33 288
Aires protégées	15 535	73 847	(79 430)	9 952
Biodiversité	25 233	78 581	(83 118)	20 696
Énergie et ressources naturelles	14 236	73 604	(83 200)	4 640
Foresterie	21 600	76 120	(68 767)	28 953
Autres	5 461	73 638	(69 627)	9 472
Autres	1 495	33 475	(34 242)	728
	86 813	457 791	(436 875)	107 729

8. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX ACTIFS INCORPORELS

	2014	2013
	\$	\$
Solde au début	5 823	3 133
Apports reçus	—	5 185
	5 823	8 318
Amortissement	1 747	2 495
Solde à la fin	4 076	5 823

9. FONDS DE RÉSERVE – COALITION QUÉBEC MEILLEURE MINE

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration a utilisé une somme de 14 649 \$ pour le projet Coalition Québec meilleure mine, ce qui porte le montant du fonds de réserve – Coalition Québec meilleure mine à 19 351 \$. La société ne peut utiliser ce montant à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

10. ENGAGEMENT

La société loue des locaux en vertu d'un contrat de location-exploitation expirant en juin 2015. Les loyers minimums futurs pour l'exercice se terminant le 31 août 2015 s'établissent à 21 364 \$.

11. EXPOSITION AUX RISQUES

La société, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de l'entité aux risques à la date du bilan.

Risque de crédit. Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour la société sont liés aux comptes débiteurs. La société consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Pour les autres créances, la société évalue, de façon continue, les pertes probables et constitue une provision pour pertes en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

Risque de liquidité. Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer ses engagements liés à des passifs financiers. La société est exposée à ce risque principalement en regard de ses comptes créditeurs. La société gère son risque de liquidité en exerçant une surveillance constante des flux de trésorerie prévisionnels et réels, ainsi qu'en détenant des actifs qui peuvent être facilement transformés en trésorerie et en gérant les échéances des passifs financiers.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 2014

ANNEXE A

PRODUITS

Aides financières

Programmes de conservation

Ateliers sur la conservation des milieux naturels

2014	2013
\$	\$

Agriculture

Aires protégées

Biodiversité

Énergie et ressources naturelles

Foresterie

60 000	49 646
18 491	47 074
79 430	112 298
83 118	122 999
83 200	180 442
68 767	36 969

393 006	549 428
---------	---------

Autres

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale - SACAIS

69 627	65 898
--------	--------

462 633	615 326
---------	---------

Autres

Dons

Cotisations des membres

Contrats de services et autres

Amortissement des apports reportés afférents aux actifs incorporels

Intérêts sur le placement temporaire

Autres

5 743	38 718
12 295	18 525
14 009	14 407
1 747	2 495
448	674
—	91

34 242	74 910
--------	--------

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 2014

ANNEXE B

CHARGES

	2014	2013
	\$	\$
Programmes de conservation		
Ateliers sur la conservation des milieux naturels	65 558	63 282
Agriculture	15 446	43 540
Aires protégées	68 968	92 977
Biodiversité	74 422	107 023
Eau et Saint-Laurent	1 205	1 067
Énergie et ressources naturelles	87 611	130 438
Foresterie	60 125	30 633
Développement et sensibilisation - Salaires et charges sociales	72 853	95 483
	446 188	564 443
Frais d'administration		
Salaires et charges sociales	97 080	86 520
Loyer	25 285	24 510
Papeterie, frais de bureau et location d'équipement	21 291	19 882
Frais de déplacement et des réunions	7 737	10 995
Télécommunications	7 071	5 777
Honoraires professionnels	12 777	13 059
Assurances	2 288	2 851
Frais bancaires	1 240	1 273
Divers	413	273
Amortissement		
Immobilisations corporelles	4 838	6 452
Actifs incorporels	1 866	2 665
	181 886	174 257

Présences publiques et partenariats

Jeune randonneur sur un sentier de L'Anse-Saint-Jean (Saguenay-Lac-Saint-Jean)



© CCDMD, Le Québec en images, Jacques Bourault

Par la participation de ses employés et bénévoles, Nature Québec s'implique au sein de nombreux regroupements en vue de faire avancer ses idées et ainsi de contribuer activement à faire avancer la protection de l'environnement.

Nature Québec

- Membre affilié de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN).
- Membre du Centre d'action bénévole de Québec.
- Membre du Centre de l'environnement.

Commission Agriculture

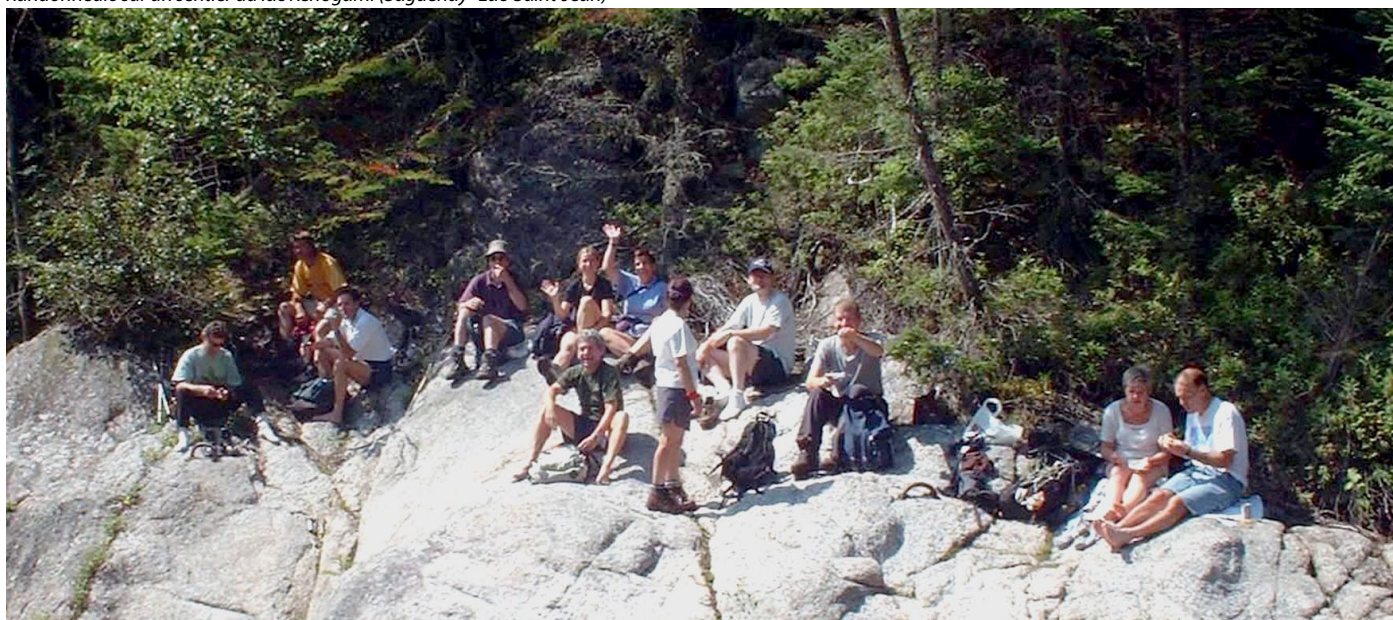
- Membre fondateur du Réseau d'agriculture urbaine de Québec (RAUQ).
- Membre fondateur de Vigilance OGM.
- Fondateur de Solidarité rurale du Québec.
- A participé au comité de travail sur le plan de développement de la zone agricole (PDZA) de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ).

Commission Aires protégées

- Collabore avec les comités de citoyens à la protection de la forêt des Hirondelles, à Saint-Bruno-de-Montarville.
- Fait la promotion de la création d'une première grande aire protégée pour le caribou forestier et du maintien de la limite nordique des forêts attribuables.
- Assure la vice-présidence et est membre de l'équipe de rétablissement du caribou forestier.
- Participe aux différents groupes de mise en œuvre du plan de rétablissement du caribou forestier, orchestrés par le MFFP et le MDDELCC.
- Établit des relations avec l'Institut de développement durable des Premières Nations du Québec et du Labrador (IDDPNQL).
- Collabore avec la SÉPAQ.
- Membre du comité consultatif sur les parcs nationaux du MDDELCC.
- Membre du comité consultatif sur les espèces en péril.
- Collabore avec le mouvement environnemental dans le processus de la Table des partenaires du Nord, menée par le MRN et le MDDELCC.
- Participe au groupe de mise en œuvre pour le rétablissement du carcajou, population de l'Est.
- Participe aux consultations régionales du Saguenay-Lac-Saint-Jean sur la détermination de zones d'intérêt pour la création d'aires protégées.
- Participe à la Table sectorielle Espaces verts et milieux naturels du Conseil régional de l'Environnement de Montréal.
- Participe au Comité directeur de l'Agora métropolitaine de la Communauté urbaine de Montréal (CMM) et assure le suivi du Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD).
- Soutien le conseil d'administration des Amis du parc national des Îles-de-Boucherville, assure la rédaction d'un bulletin d'information aux membres et sympathisants, participe à des activités promotionnelles et au comité du plan d'action.

Commission Biodiversité

- Partenaire du parc écologique de l'Archipel-de-Montréal.



- Participe au comité canadien ZICO de Nature Canada et d'Études Oiseaux Canada.
- Membre fondateur du mouvement Ceinture verte de Montréal.
- Membre fondateur du mouvement Toile verte du Grand Québec-Lévis.
- Membre de Nature Canada.
- Membre du comité de travail sur les milieux humides.
- Membre substitut de l'un des deux sièges Environnement du Conseil du Saint-Laurent, rive sud de l'estuaire moyen (TCR).
- Membre du comité de rétablissement des chauves-souris du Québec.
- Collabore avec les comités locaux à la planification d'actions de conservation dans les ZICO.
- Coordonne le comité directeur des *Ateliers sur la conservation des milieux naturels* et appuie le comité de programmation.
- Membre du comité de direction et porte-parole du mouvement *Sortons le Québec du nucléaire*.
- Membre du comité d'orientation de Coalition Saint-Laurent.
- Siège et est membre fondateur du Regroupement des organismes environnementaux en énergie (ROÉE).
- Participe aux consultations et au suivi du Plan d'action québécois sur les changements climatiques du MDDELCC.
- Membre de l'Association québécoise pour la maîtrise de l'énergie (AQME).
- Membre du Réseau Action Climat (CAN-RAC).
- Fondateur et membre actif de Vision Biomasse Québec.
- Membre de La Coop carbone.
- Coordonne le comité organisateur du Symposium international sur l'uranium 2015.

Commission Eau

- Membre du Comité public consultatif pour l'application de l'Entente sur les ressources en eaux durables du bassin des Grands Lacs/fleuve Saint-Laurent.
- En attente de participer à la mise en œuvre de la gestion adaptative, les mesures de mitigation et les aspects institutionnels à développer à la suite de l'étude de la CMI sur le plan de régularisation du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent.
- Membre de l'organisation Healing Our Waters (HOW Coalition).
- Participe au Comité Great Lakes Future Roundtable (GLFR) pour le développement d'une vision nouvelle sur l'ensemble des Grands Lacs et du Saint-Laurent. Cherche à y intégrer les priorités du Québec et effectue un partage d'expériences.
- Membre de Federal Leadership On Water (FLOW), initiative née de la Fondation Gordon.
- Membre du Comité de concertation sur la navigation du Plan Saint-Laurent.
- Membre du Comité consultatif régional sur la navigation de plaisance.

Commission Énergie

- Membre fondateur et porte-parole de la coalition *Pour que le Québec ait meilleure mine!*

Commission Forêt

- Membre de Forest Stewardship council (FSC) du Canada.
- Participe au groupe Partenaires pour le développement forestier durable des communautés de Charlevoix et du Bas-Saguenay.
- Participe aux trois tables de gestion intégrée des ressources et du territoire de la Capitale-Nationale (Portneuf, Laurentides et Charlevoix–Bas-Saguenay) et à une table du Saguenay sur le nouveau régime forestier.
- Participe au groupe de réflexion sur la sylviculture intensive de plantation dans un contexte d'aménagement écosystémique.
- Participe aux comités de travail et de coordination des projets d'expérimentation d'aires protégées polyvalentes.
- Participe au groupe de travail portant sur l'identification de cibles et de stratégies d'aménagement écosystémique adaptées pour une aire protégée multicatégorie avec utilisation durable des ressources naturelles dans le grand écosystème du massif gaspésien, réserve faunique de Matane.
- Participe au comité bois du 3 R MCDQ.

Communications et philanthropie

- Membre de l'Association des professionnels en gestion philanthropie (APGP).
- Membre de Gaïa Presse.

Partenaires financiers

Nature Québec offre sa reconnaissance et sa sincère gratitude à chacun de ses partenaires financiers institutionnels, lesquels contribuent à l'accomplissement de sa mission.

- Action boréale Abitibi-Témiscamingue (ABAT)
- Administration régionale crie
- Agence canadienne d'évaluation environnementale (ACÉE)
- Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador (APNQL)
- Association canadienne des médecins pour l'environnement (ACME)
- Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)
- Boreal Songbird Initiative
- Bureau de promotion des produits du bois du Québec (QWEB)
- Caisse Desjardins de Sainte-Foy
- Caisse d'économie solidaire de Québec
- Centrale des syndicats du Québec (CSQ)
- Compagnie minière IOC Rio Tinto
- Confédération des syndicats nationaux (CSN)
- Conférence régionale des élus de la Capitale Nationale (CRÉCN)
- Environnement Canada, programme Horizon Sciences (PHS), programme Interactions communautaires (PIC) et Service canadien de la faune (SCF)
- Emploi Québec, Programme d'aide à l'intégration des immigrants des minorités visibles en emploi (PRIIME)
- Fédération québécoise des coopératives forestières
- Fondation de la faune du Québec (FFQ)
- Fondation/Fonds Biomasse
- Fondation Écho
- Fondation Hydro-Québec pour l'environnement (FHQE)
- Fondation Shell
- Fondation TD des amis de l'environnement
- Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD)
- Fonds Baillie d'Études d'oiseaux du Canada
- Gouvernement de la nation crie
- Initiative boréale canadienne (IBC)
- La Coop fédérée
- Médecins pour la survie mondiale (MSM) / Physicians for Global Survival (PGS)
- MiningWatch Canada
- Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS): Institut national de santé publique du Québec (INSPQ)
- Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS): Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS)
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ)
- Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec (MÉRN)
- Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie (MERST)
- Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques du Québec (MDDELCC)
- Ministère des Transports du Québec (MTQ)
- Mountain Equipment Co-op
- Mouvement Desjardins
- Réseau québécois des groupes écologistes (RQGE)
- Syndicat de la fonction publique du Québec (SFPQ)
- Société des établissements de plein air du Québec (SÉPAQ)
- Société d'histoire forestière du Québec (SHFQ)
- The Grand Council of the Crees (Eeyou Istchee, GCCEI)
- USC Canada
- Ville de Châteauguay

Partenaires en biens et services

Nature Québec reconnaît et remercie également les nombreux partenaires qui contribuent à la réalisation de ses projets, par des échanges d'expertises, de précieux conseils, de la validation scientifique et technique, ou tout autre soutien en biens et services.

- Agro Énergie
- Agro-Moisson
- AmiEs de la terre de Québec (ATQ)
- Arquemuse École de musique
- Association canadienne des médecins pour l'environnement (ACME)
- Association des amateurs d'hirondelles du Québec
- Association des trappeurs cris
- Association forestière des deux rives (AF2R)
- Association pour la protection de l'environnement du lac Saint-Charles (APEL)
- Association québécoise pour la maîtrise de l'énergie (AQME)
- Barbara Genest
- Bioénergie Mégantic
- Biopterre
- Bureau de promotion des produits du bois du Québec (QWEB)
- Canards illimités Canada
- Carl M. Perreault
- Cégep de Victoriaville
- Centrale des syndicats du Québec (CSQ): Établissement vert Brundtland
- Centre culture et environnement Frédéric-Back
- Centre de la nature du mont Saint-Hilaire
- Centre de l'environnement Écobâtiment
- Centre d'enseignement et de recherche en foresterie de Sainte-Foy inc. (CERFO)
- Centre d'étude de la forêt (CEF)
- Centre de transfert technologique en écologie industrielle (CTTEI)
- Centre d'interprétation de la nature du lac Boivin (CINLB)
- Centre d'interprétation des battures et de réhabilitation des oiseaux de Saint-Fulgence (CIBRO)
- Centre d'interprétation du milieu écologique du Haut-Richelieu
- Centre québécois du droit de l'environnement (CQDE)
- Centre universitaire de formation en environnement (CUFE)
- Chaire de recherche du Canada sur la gouvernance autochtone du territoire (Université du Québec en Outaouais)
- Cillian Breathnach et JF King
- Club agroenvironnemental de l'Estrie et Club-conseil bleuet
- Club des ornithologues de Québec (COQ)
- Club environnemental et technique Atocas Québec (CETAQ)
- Coalition Eau Secours!
- Comité Écologique du Grand Montréal
- Comité ZIP Baie-des-Chaleurs
- Comité ZIP Côte-Nord du Golfe
- Comité ZIP des Seigneuries
- Comité ZIP du Haut-Saint-Laurent
- Comité ZIP du lac Saint-Pierre
- Comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire
- Comité ZIP Saguenay
- Confédération des syndicats nationaux (CSN)
- Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Capitale-Nationale
- Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM)
- Conseil régional de l'environnement (CRE) de la Capitale-Nationale
- Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent
- Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec
- Conservation de la nature Canada
- Coopérative agricole de biomasse de la Côte-du-Sud



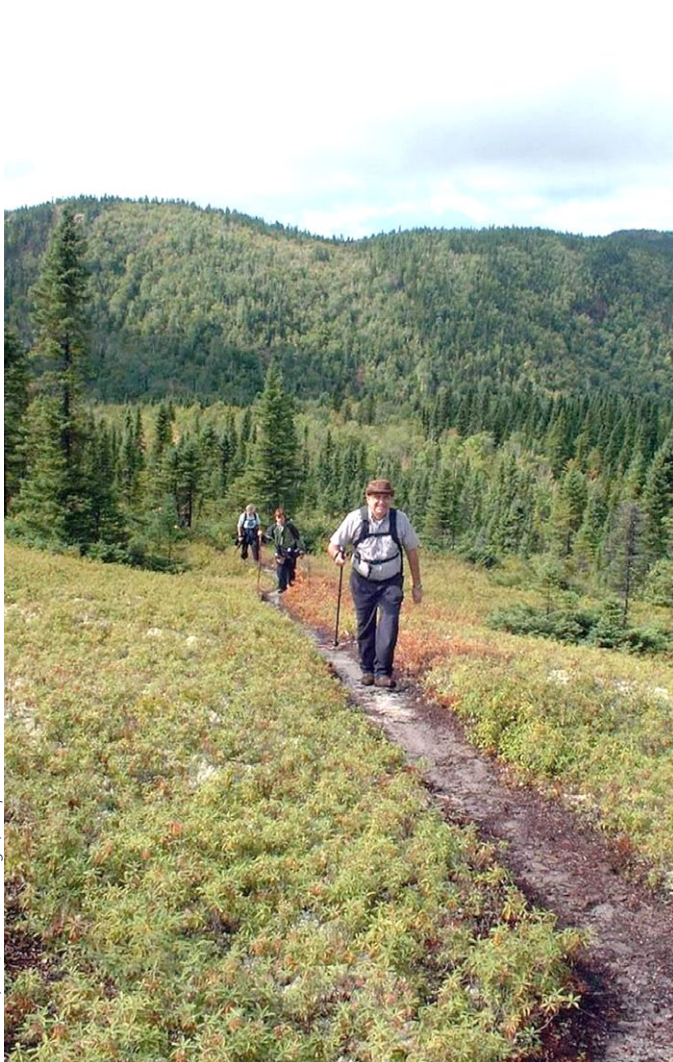
- Coopérative de développement régional Bas-Saint-Laurent/Côte-Nord
- Corporation PARC Bas-Saint-Laurent
- Corridor appalachien
- Datasol
- Delta Québec
- Environnement Canada, Service canadien de la faune (SCF)
- Équipe de rétablissement du caribou forestier
- Établissement vert Brundtland de la Centrale des syndicats du Québec (EVB-CSQ)
- Études d'oiseaux Canada
- Fédération des apiculteurs du Québec
- Fédération des producteurs de porcs du Québec (FPPQ)
- Fédération des trappeurs gestionnaires du Québec (FTGQ)
- Fédération québécoise de la marche (FQM)
- Fédération québécoise des municipalités (FQM)
- Fédération québécoise des coopératives forestières (FQCF)
- Fédération québécoise des municipalités (FQM)
- Fondation de la faune du Québec (FFQ)
- Fondation québécoise pour la protection du patrimoine naturel (FQPPN)
- Gouvernement de la Nation crie
- Groupe d'éducation et d'écovigilance de l'eau (G3E)
- Groupe d'initiatives et de recherches appliquées au milieu (GIRAM)
- Hatley conseillers en stratégies
- Hôtel du Vieux-Québec
- ICI Radio-Canada
- Initiative boréale canadienne (IBC)
- Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA)
- Institut de développement durable des Premières Nations du Québec et du Labrador (IDDPNQL)
- Institut de technologie agroalimentaire (ITA) : campus de Saint-Hyacinthe et campus de La Pocatière
- La Coop fédérée
- La Fédération de l'UPA de la Mauricie
- Les Urbainculteurs
- Madame Louise Gratton
- Madame Louise Simard
- Médecins pour la survie mondiale (MSM) / Physicians for Global Survival (PGS)
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ)
- Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) : Institut national de santé publique du Québec (INSPQ)
- Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT)
- Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MÉNR), direction générale de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches
- Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques (MDDELCC)
- Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP)
- Municipalité de Baie-Sainte-Catherine
- Municipalité de Saint-Siméon
- Madame Nathalie LeBlanc
- Nation huronne-wendat, Bureau du Nionwentsio
- Nature-Action Québec (NAQ)
- Nature Canada
- Observatoire d'oiseaux de Tadoussac, corporation Explos-Nature
- Organisme de bassin versant (OBV) : rivières Sainte-Anne, Portneuf et secteur La Chevrotière (CAPSA)
- Organisme de bassins versants (OBV) de la Côte-du-Sud
- Organisme de bassins versants (OBV) Kamouraska, L'Islet et Rivière-du-Loup
- Pew Foundation
- Pour que le Québec ait meilleure mine!
- Premier Acte
- Projet Rescousse
- Québec Arbres
- Québec'ÈRE
- Regroupement des agriculteurs en amélioration continue (RAAC)
- Regroupement des gestionnaires de zecs (Capitale-Nationale)
- Regroupement des organismes de bassins versants du Québec (ROBVQ)
- Regroupement pour la surveillance du nucléaire (CCNR-RSN)
- Regroupement des récupérateurs et des recycleurs de matériaux de construction et de démolition du Québec (3R MCDQ)
- Regroupement QuébecOiseaux (RQO)
- Réseau action climat (CAN-RAC)
- Réseau d'expertise et de valorisation en biomasse forestière
- Réseau de milieux naturels protégés (RMN)
- Scieries Dion et fils inc.
- Société des établissements de plein air du Québec (SÉPAQ)
- Société d'histoire forestière du Québec (SHFQ)
- Société pour la nature et les parcs du Canada, section Québec (SNAP-Québec)
- Société protectrice des eiders de l'estuaire inc.
- Société Provancher
- Stratégies Saint-Laurent (SSL)
- Techno-Champ 2000
- Union des municipalités du Québec (UMQ)
- Union des producteurs agricoles (UPA)
- Université du Québec à Montréal (UQAM)
- Université Laval : Faculté de foresterie et de géomatique, Jardin botanique Roger-Van den Hende, Forêt Montmorency, Faculté de droit, Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation
- Ville d'Amqui
- Vivre en ville

Organismes nationaux associés

Les organismes nationaux associés sont des organismes, des associations et des regroupements à but non lucratif œuvrant dans le domaine de l'environnement à l'échelle du territoire de la province de Québec, avec lesquels Nature Québec a négocié et signé un protocole d'entente portant sur le respect réciproque de leur autonomie administrative, la coopération mutuelle, la délégation réciproque d'un administrateur exerçant un pouvoir équivalent dans leurs instances administratives respectives et la collaboration à l'affiliation croisée de leurs organismes affiliés respectifs.

- Association québécoise d'interprétation du patrimoine (AQIP)
- Fondation Rivières
- Réseau de milieux naturels protégés (RMN)

Randonneurs sur un sentier de la Montagne blanche (Saguenay–Lac-Saint-Jean)



Organismes affiliés

Les membres affiliés sont des organismes, des associations et des regroupements à but non lucratif qui, avec Nature Québec, travaillent à la protection de la biodiversité. Les membres affiliés partagent un ou plusieurs des objectifs de Nature Québec, soit œuvrer à la conservation de la nature, au maintien des écosystèmes essentiels à la vie et à l'utilisation durable des ressources. L'adhésion à Nature Québec constitue un appui actif à l'un ou l'autre de ces trois objectifs, ainsi qu'aux efforts de Nature Québec pour les faire reconnaître et adopter au Québec.

- AmiEs de la Terre de Québec (ATQ)
- Amis de la montagne (Mont-Royal) inc.
- Amis de la vallée du Saint-Laurent (AVSL)
- Amis du boisé de l'Auberivière
- Amis du Jardin botanique de Montréal (AJBM)
- Amis du Jardin Van den Hende (AJVH)
- Amis du parc national des Îles-de-Boucherville (APNIB)
- Appalachian Corridor Appalachien (ACA)
- Archibio
- Association chasse et pêche Normandie (ZECN)
- Association communautaire du lac Malaga
- Association de conservation de la nature de Stukely-Sud (ACNSS)
- Association de plein air des Martres
- Association de protection de l'environnement des Hautes-Laurentides (APEHL)
- Association forestière des deux rives (AF2R)
- Association loisirs et plein air des marais inc.
- Association pour la protection de l'environnement du lac Saint-Charles et des marais du Nord (APPEL)
- Association pour la protection des milieux humides de la Cumberland
- Association pour la protection du bois Angell (APBA)
- Association pour la protection du boisé de Sainte-Dorothée (APBSD)
- Association pour la protection du lac Taureau (APLT)
- Association québécoise d'interprétation du patrimoine (AQIP)
- Association québécoise pour la maîtrise de l'énergie (AQME)
- Attention Fragiles
- Aventure écotourisme Québec
- Boisé des Douze
- Centre d'information sur l'environnement de Longueuil – Ciel et Terre
- Centre d'intendance écologique Latreille (CIEL)
- Centre d'interprétation de la nature du lac Boivin (CINLB)
- Centre d'interprétation du milieu écologique du Haut-Richelieu (CIME)
- Centre de conservation de la biodiversité boréale, Zoo sauvage de Saint-Félicien
- Centre de conservation de la nature du mont Saint-Hilaire
- Centre écologique de Port-au-Saumon (CÉPAS)
- Centre québécois du droit de l'environnement (CQDE)
- Cercle des jeunes naturalistes (CJN)
- Club des ornithologues de la Gaspésie (COG)
- Club des ornithologues de Québec (COQ)
- Collectivités écologiques Bas-Saint-Laurent (Co-éco)
- Comité de bassin versant de la rivière du Lièvre (COBALI)
- Comité de protection du mont Saint-Bruno-de-Montarville
- Comité des citoyens et citoyennes pour la protection de l'environnement maskoutain (CCCPEM)
- Comité ZIP Baie-des-Chaleurs
- Comité ZIP de la rive nord de l'estuaire
- Comité ZIP du lac Saint-Pierre



- Comité ZIP Jacques-Cartier
- Comité ZIP Les Deux Rives
- Conférence religieuse canadienne, région du Québec (CRCRQ)
- Conseil de bassin de la rivière du Cap rouge (CBRCR)
- Conseil des bassins versants des Mille-Îles (COBAMIL)
- Conseil régional de l'environnement Bas-Saint-Laurent (CREBSL)
- Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches (CRECA)
- Conseil régional de l'environnement et développement durable Saguenay–Lac-Saint-Jean (CREDD-02)
- Conseil régional de l'environnement Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (CREGÎM)
- Conseil régional de l'environnement Laval (CRELAV)
- Corporation de l'aménagement de la rivière L'Assomption (CARA)
- Corporation de protection de l'environnement de Sept-Îles (CPESI)
- Corporation de protection forestière en Beauce-Etchemin (CPFBE)
- Corporation des boisés et des parcs naturels de la ville de Deux-Montagnes
- Corporation du parc de la falaise et de la chute Kabir Kouba
- Craque-Bitume
- Crivert inc.
- Destination Sherbrooke
- Éco-Nature de Laval, Parc de la rivière des Mille-Îles
- Environnement-Nature Boucherville inc.
- Eurêko
- Fédération québécoise du canot et du kayak (FQCK)
- Fiducie foncière de la vallée Ruiter (FFVR)
- Fiducie foncière du marais Alderbrooke (FFMA)
- Fiducie foncière du mont Pinacle (FFMP)
- Filière biologique du Québec
- Fondation pour la sauvegarde des écosystèmes du territoire de la Haute-Yamaska (FSÉTHY)
- Fondation québécoise Fauna
- Fondation québécoise pour la protection du patrimoine naturel (FQPPN)
- Fondation Rivières
- Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins (GREMM)
- Groupe d'éducation et d'écovigilance de l'eau (G3E)
- Groupe d'initiatives et de recherches appliquées au milieu (GIRAM)
- Groupe de simplicité volontaire de Québec (GSVQ)
- Héritage Saint-Bernard inc.
- Île du Marais inc.
- Info-Nature Mauricie
- Institut québécois de la biodiversité (IQBIO)
- Les Amis de Meadowbrook
- Memphrémagog-Conservation inc.
- Mouvement écologique du comté de Richelieu
- Musée de la nature et des sciences de Sherbrooke
- Nature-Action Québec (NAQ)
- Organisme de bassin versant de la Yamaska
- Organisme de bassin versant du fleuve Saint Jean
- Organisme de bassin versant Matapédia-Restigouche
- Organisme de gestion des bassins versants des rivières Sainte-Anne, Portneuf, La Chevrotière et Belle-Isle
- Organisme des bassins versants de la Haute-Côte-Nord
- Organisme des bassins versants de la zone Bayonne
- Parc nature de Pointe-aux-Outardes
- Protec-Terre
- Québec'Ère
- Recyclage Vanier
- Regroupement QuébecOiseaux (RQO)
- Réseau d'observation des mammifères marins (ROMM)
- Réseau de milieux naturels protégés (RMN)
- Réserve mondiale de la biosphère de Manicouagan-Monts Uapishka
- Sentiers pédestres des 3 monts de Coleraine
- Société d'aménagement et de mise en valeur du bassin de la Batiscan (SAMBBA)
- Société de conservation des Îles-de-la-Madeleine (SCÎM)
- Société de conservation et d'aménagement du bassin de la rivière Châteauguay (SCABRIC)
- Société de conservation et de mise en valeur de la Grande Plée bleue (SGPB)
- Société de protection foncière de Sainte-Adèle (SPFSA)
- Société des établissements de plein air du Québec (SÉPAQ), Parc national du Bic
- Société des établissements de plein air du Québec (SÉPAQ), Parc national de la Jacques-Cartier
- Société des établissements de plein air du Québec (SÉPAQ), section Vallée de l'Outaouais
- Société protectrice des eiders de l'estuaire
- Société Provancher d'histoire naturelle du Canada
- Société québécoise de protection des oiseaux/Bird Protection Quebec (SQPO / BPQ)
- Society to Overcome Pollution (STOP)
- TerraVie
- Univert Laval
- Verts boisés du Fjord
- Vivre en ville
- Zecs Québec

Membres et donateurs

Jour après jour, des centaines de personnes rendent possible l'accomplissement de la mission de Nature Québec. Elles soutiennent le travail d'une équipe d'experts, lesquels analysent l'interdépendance des composantes du milieu naturel et des actions humaines qui les dégradent. Nature Québec témoigne toute sa reconnaissance à tous ses membres et donateurs, qui s'illustrent par leur fidélité et leur générosité à l'égard de Nature Québec. MERCI de nous aider à veiller sur la nature québécoise !

Membres à vie

(individus ayant fait un don de 1000 \$ et plus en un seul versement)

Rick Bélair, Germain Benoît, Robert Benoît, Maurice Bourassa, John Burcombe, Louise Casavant, Anne-Marie Chapleau, André Delisle, Bernard Deschamps, Meridale Dewar, Jean-Pierre Drapeau, Michel-Albert Duguay, Roger Gaudet, Martin Gauthier, Yvon Gauthier, Jean-Philippe Guay, Martin Jeanson, Richard Jones, Marianne Kugler, Simon Laroche, Claude Leblond, Harvey Mead, John O'Driscoll, Laurette Perreault, Yolande Prénoveau, Jean-Jacques Rousseau, Denis Roy, Kathleen Ruff, Réal Saint-Jean, André C. Sarasin, Hélène Savard, Yves Tessier, Norman Thogersen, Marie-Josée Turmel, Thomas Welt.

Club du président

(individus ayant fait un don cumulatif de 500 \$ et plus au cours de l'année financière 2013-2014)

François Cantin, Sophie DeCorwin, Bernard Deschamps, Luc Désilets, Meridale Dewar, Richard Jones, Jacques-Laurent Lampron, Charles Montpetit, Lyse Poirier, Denis Roy, Réal Saint-Jean, Luc Simard, Michel Wapler, Thomas Welt

**À tous nos précieux
membres et donateurs : MERCI !**

Vous êtes le visage de la générosité elle-même



© CCDMD, Le Québec en images, Amélie Leclair

Individus membres et/ou donateurs

Mireille Abran, Flavie Achard, Marguerite Ahern-Normandeau, Daniel Allaire, Christiane Allard, Jean Amiaud, Louis Amireault, Karim Arbaoui, Rose-Marie Arbour, Madeleine Arcand St-Aubin, Danielle-Andrée Arcand, André Archambault, Martin Archambault, Sylvain Archambault, Gabriel Arsenault, Robert Ascah, Mireille Assad, Enrico Asselin, Alice Au, Louis Aubry, Robert Auclair, Denis Auger, Jérôme Auger, Claudette Ayotte, Michel Bachant, Frédéric Back, Philippe Baguette, Liliane Barabé, Jean Baril, Luc Barsalou, François Bastien, Claude Bauknecht, Pierrette Bazinet, Monique Beauchemin, Raynald Beauchemin, Yvette Beaudoin, Micheline Beaudry, Céline Beaulieu, Robert Beauregard, Josée Beauséjour, Richard Bédard, Yves Bédard, Francine Bédard-Hô, Éric Bégin, Marc Bégin, Paul Bégin, Claire Bélard, André Bélanger, Angèle Bélanger, Brigitte Bélanger, Francine Bélanger, Jacqueline Bélanger, Jean-François Bélanger, Michel Bélanger, Roger Bélanger, Madeleine Bélisle, Louise Bellavance, Michèle Benoit, Robert Benoit, Suzanne Benoit, Charles-Eugène Bergeron, Christine Bergeron, Gisèle Bergeron, Julien Bergeron, Lucie Bergeron, Marie Bergeron, Mylène Bergeron, Réal Bergeron, Pauline Bernatchez, Hélène Bernier, Jocelyne Bernier, Liliane Bernier, Michael Bernier, Alexandre Bernier-Graveline, Louise-Julie Bertrand, Fernande Bérubé, Jacques Bérubé, Michel Bérubé, Carole Bessette, Mario Bessette, Marie-Francine Bienvenue, Matthieu Billard, Angèle Bilodeau, Robert Bilodeau, Réjean Biron, André Blais, Claudette Blais, Hélène G. Blais, Pierre Blais, Anne-Marie Blanchet, Claire Blanchet, Normand Blanchette, Susanne Blaquièrre, Carole Bleau, Irène Bleton, Andrée Blouin, Sarah Boegner-Pagé, Sabin Bois, Robert Boissonnault, Nicole Boisvert, Estelle Boivin, Daniel Bolduc, Lucia Bolzan, Martine Borgia, Alodie Bossel, Érik-Pierre Bouchard, Jean-Claude Bouchard, Josée Bouchard, Laval Bouchard, Marie-Claude Bouchard, Michel Bouchard, Ghislaine Boucher, Louise Boucher, Patrice Boucher, Marie-Claire Boudeau, Denyse Bouffard, Julie Bouffard, Gaétan Boulanger, Anne Boulay, Monique Boulet, Brigitte Boulianne, Jean Boulva, Lynda Bouma, Louise Bourbonnais, Chantale Bourdages, Laurent Bourdeau, André P. Bourdon, Yvonne Bourque, Denis Boutin, Ludmila Bovet, Louise Bradette, Alain Branchaud, Jacques Brazeau, Camille Bricault, Dominic Brisson, Jean-Denis Brisson, Sylvie Brodeur, Henri-Paul Bronsard, Stephen Brown, Marc Brullemans, Lisette Brunelle, Yves Brunelle, John Burcombe, Caroline Bureau, Rose Burelle, Raphaël Cadoret, Heather Calhoun, Suzanne Calmus, Jeanne Camirand, Myreille Campeau, Éline Cantin, François Cantin, Marie-Claire Cantin, Danielle Caron, Pierre Caron, Ronald Carré, Dominique Carreau, Bernard Carrier, Micheline Cartier, Vincent F. Castellucci, Francis Castonguay, Georgette Castonguay, Josée Catafard, Josette Catellier, Michelle Cavanna, Jacques Cayouette, André Chabot, Gabriel Chabot, Guylaine Chabot, Richard Chalifour, Dominic Champagne, Yves Champagne, Hélène Champoux, Louise Champoux, Anne-Marie Chapleau, Andrée Charbonneau, Jocelyne Charest-Desgagné, Pierre-Jean Charlebois, Claire Charron, Catherine Chartier, Lucie Chartier, Frédéric Chartrand, Suzanne-G. Chartrand, Jeanine Chavarie, Jeanne Chevalier, Béatrice Chevallier, Marcel Chouinard, Sarah Clément, André A. Clerk, Lucile Clin-Kombul, Bertrand Cloutier, Diane Cloutier, Guy Cloutier, Marius Cloutier, Florilène Cloutier-Louporet, Jean-Claude Collet, France Constantineau, Jean-Claude Corbeil, Nicole G. Cormier, Kim Cornelissen, Jocelyne Cornut, Claude Cossette, Julie Cossette, André Côté, Andrée Côté, Carole Côté, Francine Côté, Marc Côté, Marc-André Côté, Marie-Claude Côté, Michel Côté, Pascal Côté, Raphaël Côté, Stéphanie Côté, Guylaine Couillard, Jean-Paul Coulombe, Julie Cournoyer, Louis Cousineau, Jean Couture, Louise Couture, Benoit Cregheur, Audrey Croteau, Anne-Isabelle Cuviller, Luc Dagenais, Serena D'Agostino, André Dallaire, Lucie D'Amours, Simon Dancause, Sophie Dancose, Égide Dandenault, Josée Dandurand, Jean-Pierre Dansereau, Pierre Dansereau, Jean-Guy Daoust, Marthe De Serres, Jan L. De Smet, Danielle Décary, François Décary, Sophie DeCorwin, André Delisle, Pierre Delorme, Jacinthe Denault, Jean-Claude Denis, Anne Deronzier, Philippe Derudder, Louise Desautels, Jocelyn Desbiens, Bernard Deschamps, Johanne Deschamps, Marie-Josée Deschamps, Donald Deschênes, Monique R. Deschênes, Robert

Desforges, Jean-Luc DesGranges, Karine Desgroseilliers, Marie-Ève Deshaies, Nicole Desharnais, Renald Desharnais, Luc Désilets, Claude Desjardins, Pierrette Desmarais, Richard Desmarais, Denis Desmeules, Jean-Pierre Desnoyers, Élisabeth Désourdy, Catherine Desrochers, Claire Desrosiers, Claude Désy, Diane Désy, Jean Désy, Meridale Dewar, Michel Dignard, Cong-Khanh Dinh, Johanne Dion, Johanne Dion, Pierre Dion, Robert Dion, Denise Dionne, Jocelyne Dionne, Yvonne Dolbec, Marie-Chantale Domingue, Lorraine Doré, Sophie et Pierre Drapeau, Carmin Drolet, Charles-Antoine Drolet, Pierrette Drolet, Nicole Drouin, Marie Klaudia Dubé, Denis Dubeau, Johanne Dubeau, Nicole Dubeau, Jean Dubois, Richard Dubois, Catherine-Cécile Dubuc, Johanne Ducharme, Yves Duchesneau, Philippe Ducros, Jean-Marc Dufour, Mario Dufour, Valérie Dufour, Hélène Dufresne, Lucie Dufresne, Michel-Albert Duguay, Raoul Duguay, Gaston Dumais, Antoine Dumas, Réjean Dumas, Pierre Dumont, Robert Dumont, Roger Dumont, Joanne Duplessis, Jacques Dupont, Suzanne Dupras, Marie-Thérèse Dupuis, Richard Dupuy, François Durand, Michelle Durand, Yolande Dussault Sauriol, Daniel Duval, Jean Duval, Johanne Elsener, Louise Elsliger, Juana Elustondo, Georgette Émond-Beaudoin, Elisabeth Engelhardt, Jacques Fabre, Martine Facal, Louis Fafard, Carmen Isabelle Faucher, Daniel J. Faucher, Martin Faucher, Héloïse Fernandez, Yvon Fitzback, André Fleury, Claude Fleury, Normand Fleury, Yvon Fleury, Luc Foisy, Huguette Fontaine, Yves Forget, Michel Forté, Normand Fortier, Pierre Fortier, Pierre Fortier, Serge Fortier, Jean-Paul Fortin, Louise Fortin, Émilie Fournier, Jean G. Fournier, Judith Fournier, Anne

Vous êtes le reflet d'un espoir qui cherche à grandir



© CCDMD, Le Québec en images, Cynthia Essambre

Francœur, Cyril Frazao, Louise Fréchette, Nicole Frezza, Winnie Frohn, Bernard Fruteau De Laclos, Gabriel Fugulin, Jean Gagné, Jean-Claude Gagnier, Claude Gagnon, Denis Gagnon, Gérald Gagnon, Gérard Gagnon, Jean-François Gagnon, Louise Gagnon, Louise Gagnon, Louise Gagnon, Marie-Claire Gagnon, Max Gagnon, Robin Gagnon, Yvan Gagnon, Justin Gagnon-Gilbert, Gilles Gamache, Jean-Claude Gardner, Jean-Pierre Garneau, Mélanie Gaudette, Pierre Gaudette, Marcel Gaudreau, Jean-Guy Gaulin, Benoît Gauthier, Bernard Gauthier, Gilles Gauthier, Joël Gauthier, Mariette Gauthier, Raymond Gauthier, Véronique Gauthier, Yves Gauthier, Yvon Gauthier, Jean-Bernard Gélinas, Monique Gélinau, Estelle Gendron, Nicolas Gendron, Camil Genest, Claire Genest, Claudine Genest, Manon Geoffroy, Vincent Gerardin, Stéphane Gervais, Albert Geuzaine, Robert Giard, Andrée Gibeau, Nicolas Gilbert, Yves Gilbert, Yves Gilbert, Benoît Gingras, Christine Gingras, Isabelle Gingras, Patricia Gionet Carrier, Hélène Girard, Jean-François Girard, Hubert Giroux, Louis Giroux, Lynda Giroux, Christiane Glaçon, Alain Godbout, Suzanne Godbout, Céline Godin, Patrice Godin, Colette Gosselin, Michelle Gosselin, Julie Gosselin-Lelièvre, Michel Goudreau, Louis Gougoux, Claude Goulet, Michel Goulet, Paul Goulet, Katherine Granger, Manon Gravel, Geneviève Grégoire, Michel Grégoire, Mireille Grégoire, Marie Grenon, Sophie Grignon, Jean-Pierre Guay, Jean-Pierre Guay, Pierre Guérin, Jean-Noël Guicheteau, Alain Guillemette, Audrey Guillemette-Lacasse, Andrée Guillot, Anne-Céline Guyon, Danielle Haché, Marie-Hélène Hachey, Monique Hains, Paule Halley, Catherine Hamel Stronikowski, Francine Hamel, Brigitte Hannequin, Landis Hare, Denis Harvey, Guy Hébert, Mariane Hébert, Jeanne-Mance Hébert-Dufaux, Andrée Hélie, Ole Hendrickson, Philippe-William Henriques, Jean-Luc Hétu, Bruce Hinton, Normand Houde, Alain Houle, Rachel Houle, Lucie Huart, Jean Hubert, Andrée Hudon, Bernard Hudon, Claude Hudon, Claude Francis Huguet, André Huot, Jacques Huot, Pierre-Elie Hupe, Charles-Adrien Huraux, Frédéric Hurtubise, Normand Jacob, Anne-F Jacques, Ian Jacquier, Danielle Jasmin, Danielle Jasmin, Gwénaëlle Jaudet, Ginette Jean, Sylvie Jean, Luc J Jobin, Louise Joly, Richard Jones, Pierre

Joubert, Robert Juteau, Jacques Jutras, Amir Khadir, Peter M. Kilburn, Nicole Kirouac, Bert Klein, Helene Klodawsky, Robert Knapen, Stephen Knowles, Robert Kok, Margaret Kraenzel, Marianne Kugler, Francine Labelle, Maxime Labelle, Michèle Labelle, Roch Labelle, Maude Laberge, Raymond Laberge, André Labossière, France Labrecque, Pascal Labrecque, Christian Labrie, Régis Labrie, Gisèle Lacasse Benoit, Denis Lacasse, Bernard Lachance, Marcel Lachance, Manon Lacharité, Diane Lacombe, Richard Lacombe, Jacinthe Lacombe-Cliche, Anita Lacourse, Murielle Lacoursière, Norbert Lacroix, Pierre Lacroix, André Ladouceur, Hélène Laflamme, Jocelyne Lafleur, Richard Lafleur, Nicole Lafond, Marie-Elaine Lafrance, Martin Lafrance, Marie Lagier, Michelle Lahaie, Suzanne Lalande, Véronique Lalande, Denise Laliberté, Pierrette Laliberté, Claire Lalonde, Monique Lalonde-Hazel, Claude Lamarre, Denyse Shehyn Lamarre, Jean Lamarre, Alain Lambert, Marcel Lamontagne, Claire Lamothe, Hélène Lamothe, Jacques-Laurent Lampron, Nathalie Lampron, Annie Landry, Claire Landry, Carmen Landry-Simard, Hilde Lange, Mireille Langlois, Serge Langlois, Jean Lapalme, Hugo Laplante, Marc Lapointe, René Lapointe, Ugo Lapointe, Ugo Lapointe, Danik Laporte, Julie Laporte, Michel Laramée, Jocelyne Larocque, Patrice Larocque, Jacques Larose, Vincent Larose, Denis Larouche, Gilles Latour, John B. Laughrea, Richard Laurence, Léo-Paul Lauzon, Pierre Lauzon, Nathalie Lavallée, Denise Lavigne, Dominique Lavigne, Colette Lavoie, Donald Lavoie, Hélène Lavoie, Michel Lavoie, Michel Lavoie, Nicole Lavoie, Sylvain Lavoie, Isabelle Le Breton, Céline Lebel, Normand Lebel, Johanne Lebeuf, Andrée Leblanc, Nathalie LeBlanc, Sylvie Leblanc, Sylvie Leblanc, Hélène Leclère, Paul Lecomte, Brigitte Leduc, Lorraine Leduc, Jasmin Lefebvre, Jasmin Lefebvre, Louise Lefebvre, Warren Lefrançois, Julie Legault, Pierre-Paul Legault, Colette Legendre, Michel Légère, John Lehnert, Claudette Lemay, Francine Lemay, Jacques Lemieux, Josée Lemire, François Léonard, Jacqueline Lepage, Guy Lépine, Richard Lépine, Étienne Lépine-Lafrance, Réjean Leroux, Simon Leroux, Robert Lespérance, Jean Lessard, Louise Lessard, Manon Lessard-Bélanger, Carol Létourneau, Jean Létourneau, Juliana Léveillé-

Il reste tant de chemin à parcourir





© CCMD, Le Québec en images, Sophie Leclerc

Trudel, Chantale Lévesque, Jérôme Lévesque, Mario Lévesque, Micheline Levesque, Pierre Lévesque, Andrea Levy, Claire L'Heureux, Josée Liby, Pierre Loiselle, Gaétan Lord, Roland Lord, Claude Lussier, Maryse Lussier, Michel Lussier, Céline Lussier-Cadieux, Yvan Maciel, Rannou Maël, Georgette Maheu, Pierre-Luc Mailhot, Michelle Maille, Hélène Marchand, Paul Marcil, Gilles Marcotte, Roger Marcotte, Hank Margolis, Genevieve Marier, Joane Marin, Kim Marineau, Gilles Marsolais, Gilles Marsot, Christiane Martel, Réjeanne Martel, Gilles Martin, Luc Martin, Lucie Martin, Pierrette Martin, André Martineau, Paul-Henri Martineau, Pascale Martineau, Claudine Mary, Louise Masse, Noël Masseau, Lorraine Mathews, Steeve Mathias, Bernard Mathieu, Marcelle Mauffette, David McDuff, Frédéric McDuff, Ange-Lyne McKenty-Fournier, Harvey Mead, François Meloche, Christine Ménard, Isabelle Ménard, Jean-François Ménard, Jean-Guy Ménard, Louise Ménard, Guyta Mercier, Maurice Mercier, Priscille Mercier, Helen Meredith, Martin Messier, Michèle Messier, Aline Michaud, Aline Michaud, Jean-Paul Michaud, Emmanuel Migneault, Madeleine Miron, Gaston Moisan, Diane Monette, Maurice Monette, Charles Montpetit, Gérard Montpetit, Patrice Montreuil, Catherine Moor, Lorraine Moquin, Pierre Moreau, Suzanne Moreau, Marguerite Morency, Paul Morimanno, Benoît Morin, Danièle Morin, Edith Morin, Michel Morin, Micheline Morin, Pierre Morin, Pierre Morin, François Morneau, Isabelle Mougeot, Léo-Paul Munger, Jupiter Nakhla, Philippe Nantel, Élisabeth Naud-Quesnel, Claude Nepveu, Jeanne d'Arc Nepveu, Jeanne Neyron-Malo, Claire-Marie Noël, Jean Nolet, Hélène Nolin, Pauline Normand, Eric Notebaert, Diane Noury, Barbara Otrysko, René Ouellet, Monique Ouellette, Yolande Ouimet, Michel Ouimette, Alain Pagé, Huguette Pagé, Claude Papillon, Hélène Paquet, Martine Paquet, Pierre-Paul Paquet, Jacques Paquette, Louise Duclos Paquin, Denis Paradis, Yves Paradis, Bernard Paré, Marcel Paré, Étienne Parent, Luc Parent, Pierre Parent, Bernard Parenteau, Gérald Parenteau, Marie-Christine Paret, Martine Patenaude, Lorraine Patoine, Jennifer Patton, Henri Payette, Christian Payeur, J. Michael Pearson, Diane Pelletier, Fernande Pelletier, Georges Pelletier, Martin Pelletier, Michel Pelletier, Thais Pelletier, Gaétan Pépin, Teresinha Pereira, Christian Perreault, Jacques Perreault, Claude Perron, Marie-France Petiot, Denis Petitclerc, Antonine Phaneuf, Gilles Phaneuf, Claude

Philippin, Isabelle Picard, Caroline Piché, Monique Pilon, Chantal Pinel, Danielle Pitre, François Piuze, Jean Piuze, Patricia Plante, Danielle Plourde, Nathalie Plourde, Évelyne Poinlane, Alain Poiré, Claire Poirier, Lyse Poirier, Martin Poirier, Stéphane Poirier, Nicole Pole, Réjean Porlier, Rita Pothier, Anne Potvin, Renée Poudrette, Paulyne Poulin, Pierre Poulin, Pierre-Claude Poulin, Danielle Poupard, Denis Poupard, David Prince, Jean Pronovost, Raymond Prudhomme, Hélène Quirion, Jean Racine, Normand Rajotte, Ann L. Raymond, Paul Raymond, Sylvain Raymond, Madeleine Reid, Monique Rémillard, Arnaud Renard, Françoise Renaud, Jean Renaud, Mathilde Renaud, Pierre Renaud, Suzanne Renaud, Élisabeth Revil, Clairette Rheault, Marcel Rheault, Dominique Richard, Pauline Riche, Johanne Rioux, Pierre-Paul Rioux, Jean-François Rivest, Jacques G. Roberge, Benoît Robert, Robert Robert, Amélie Robillard, Jacques Robillard, Louise Robillard, Mariane Robillard, Lyne Rochefort, Frédéric Rochon, Patricia Rochon, Suzanne Rochon, Danièle Rohrbach, Mireille Rollin, Michel Rompré, Daniel Rondeau, Henri Rondeau, Monique Rondeau, Catherine Rooney, Ruth Rose-Lisée, Michael Rosen, Pierre Ross, Arlette Rouleau, Célyne Rouleau, Francine Rouleau, Jean-Jacques Rousseau, Louise Rousseau, Danielle Roy, Denis Roy, Denis Roy, Francine Roy, Gaétan Roy, Guy Roy, Jean Roy, Joseph C. Roy, Lucie Roy, Lucie Roy, Réjean Roy, Serge Roy, Suzanne Roy, Sylvie Roy, Antoine Royer, Jacques Ryan, André Sabourin, Danielle Sabourin, Louise Saint-Amour, Bernard Sainte-Marie, Luce Saint-Georges, Réal Saint-Jean, Qussaï Samak, Madeleine Samson, Raymond Sarrazin, Jean-Pierre Sauvé, Marie-Josée Savard, Sonia Savard, Jacqueline Savoie, Liliane Schneiter, Marie-Anne Schwab, Carl Séguin, France Séguin-Arsenault, Annie Simard, Christian Simard, Christine Simard, Gilles Simard, Hubert Simard, Louise Simard, Luc Simard, Micheline Simard, Rachèle Simard, Scott Simon, Marc Sinotte, Nathalie Sirois, Paul-Étienne Sirois, Robert Siron, Nicolas Soumis, Jérôme Spaggiari, Jean-Pierre St-Cyr, Roger St-Denis, Madeleine Stewart, Martine St-Gelais, André St-Hilaire, Ann St-Hilaire, Mélanie St-Hilaire, Carole St-Louis, Françoise St-Martin, Nicolas St-Vincent, Marie-Viktore St-Yves Cotton, Jean-Gabriel Suzeau, Denis Tanguay, Yolande L. Tanguay, Louise Tardif, Raymond Tardif, François Taschereau, Jeanne Taussig, Ghislaine Tessier, Robert Tessier, Yves Tessier, Pierre-Antoine Thériault, Danielle

Therrien, Gisèle Therrien, Sylvie Therrien, Linda Thibault, Marc Thibault, Diane Thibeault, Anne-Claude Thivierge, Darquise Thivierge, Lise Thivierge, Norman Thogersen, Chantal Touchette, Mary Célyne Traversy, Andrée Tremblay, Gilles Tremblay, Jacinthe Tremblay, Jacqueline Tremblay, Jacques Tremblay, Jean-Pierre Tremblay, Michelle Tremblay, Monique Tremblay, Marie-Odile Trépanier, Yann Troutet, Lorraine Trudeau, Denyse Trudel, Diane Turbide, Denis Turcotte, Alexandre Turgeon, Lorraine Vachon, Nadia Vaillancourt, Jérémie Vallée, Jean-Claude Vallière, Clément Vallières, Jocelyne Valois, Angela Van den Linden, Michel Vandal, Anne Vanneuville, Martine Vaugien Gadbois, Myriam Vear, Christine Veilleux, Josée Vermette, Fortunate Viens, Carole Vigeant, Richard Villeneuve, Jacqueline Vincent, Daniel Vinet, Pierre Viviers, Simon Voyer-Postras, Cécile Wald, Michel Wapler, Laure Waridel, Christine Wart, Charles Weldon, Thomas Welt, Nathalie Winteler, Sylvie Woods, Michel Yergeau, Michel Zevort, Martin Zibeu, Jean Zicat

Organismes donateurs

Accès Transports viables, Action boréale de l'Abitibi-Témiscamingue, Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique, Boisé des Douze, BPH environnement, Caisse Desjardins de Sainte-Foy, Caisse d'économie solidaire Desjardins de Québec, Canards illimités Canada, Centraide du Grand Montréal, Centraide Québec et Chaudière-Appalaches, Centraide United Way, Centre enseignement et recherche en foresterie Sainte-Foy inc., Coalition Eau Secours !, Collectiva Services en recours collectifs inc., Comité de citoyens et citoyennes pour la protection de l'environnement maskoutain, Confédération des syndicats nationaux, Conseil central ATNQ CSN, Coopérative funéraire des deux rives, Corporation de protection forestière en Beauce-Etchemin, Corporation des pilotes du Saint-Laurent Central, Développement et paix, ÉcoRessources Consultants, Éditions MultiMondes, Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique de l'Université Laval, Fédération québécoise des chasseurs et des pêcheurs, Fédération québécoise des coopératives forestières, Fondation de la faune du Québec, Fondation du Grand Montréal (fonds Beatrice Enid Patterson), Fondation famille Benoit, Fondation québécoise pour la protection du patrimoine naturel, Fonds de défense professionnelle de la CSN, Gercanoit inc., Groupe IBI/DAA Inc., Hatley conseillers en stratégies, Hôtel du Vieux-Québec, Institut du développement de la personne, Maribe inc., Normand Chagnon médecin inc, Oblates franciscaines de Saint-Joseph, Œuvres Marie-Anne-Lavallée, Québec Solidaire, Réseau œcuménique Justice et Paix, Réseau québécois des groupes écologistes, Résidence maison Bellarmin, Semaine des sciences forestières de l'Association étudiante Université Laval, Services Transglobal inc., Société des établissements de plein air du Québec, Faune et Tourisme, Sœurs Auxiliatrices, Sœurs Notre-Dame-du-Sacré-Cœur, Studio NOO Design Inc., Syndicat de l'enseignement des Vieilles-Forges, Syndicat des conseillères et conseillers de la CSQ Fonds de solidarité, Syndicat des métallos, Syndicat des professeurs et professeures de l' Université du Québec à Montréal, Syndicat des professeurs du Cégep Vieux-Montréal, Syndicat des travailleur et des travailleuses de la CSN, TELUS, United Church of Canada Foundation, Veridis Environnement

De votre soutien, de tout cœur nous vous remercions



© CCDMD, Le Québec en images, Ludvig Bessin-Bédard



Nature Québec est un organisme national à but non lucratif (OBNL) qui regroupe des individus et des organismes œuvrant à la conservation de la nature, au maintien des écosystèmes essentiels à la vie et à l'utilisation durable des ressources. Travaillant depuis 1981 au maintien de la diversité des espèces et des écosystèmes, Nature Québec souscrit aux objectifs de la Stratégie mondiale de conservation de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), dont il est membre.

À ces fins, Nature Québec a constitué des commissions autour de grands thèmes intégrateurs. Ces commissions interviennent dans les domaines de l'agriculture, des aires protégées, de la biodiversité, de l'eau, de l'énergie et des changements climatiques, et de la forêt. Prônant le consensus et la vie démocratique, les commissions sont animées par un important réseau de bénévoles et de collaborateurs détenteurs d'une expertise de terrain irremplaçable, ainsi que d'universitaires et de chercheurs spécialisés, par exemple dans les domaines de la biologie, de la foresterie, de l'agronomie et des sciences de l'environnement.

Nature Québec, par son réseau d'organismes affiliés, par l'implication de ses membres et par l'expertise de son personnel, travaille concrètement à la conservation de la nature. Il intervient pour la protection des milieux naturels directement sur le terrain, par la concertation des forces vives, la sensibilisation et la formation. Il intervient également lors de la mise en œuvre de projets publics ou privés, ou lors de l'élaboration de politiques publiques et de programmes gouvernementaux d'aménagement du territoire et de conservation des ressources, par la production de mémoires, d'analyses et de rapports sur lesquels il fonde ses interventions publiques, cherchant ainsi à susciter réflexions et débats pour le bien commun.

Nature Québec

870, avenue De Salaberry, bureau 207

Québec (Québec) G1R 2T9

tél. (418) 648-2104 ■ Téléc. (418) 648-0991

www.naturequebec.org ■ conservons@naturequebec.org

Nature Québec est présent sur les réseaux sociaux.





Nature Québec

870, avenue De Salaberry, bureau 207

Québec (Québec) G1R 2T9

www.naturequebec.org